



REVUE DE PRESSE

Jeudi 05 avril 2018



Le vol

Mystérieuses disparitions à l'Assemblée

Quatre œuvres d'art ont disparu de l'Assemblée nationale, selon le dernier inventaire annuel réalisé, confirmant une information du *Canard Enchaîné*. Elles étaient «*accrochées au mur dans des bureaux*», a précisé la présidence de l'Assemblée. Il s'agit d'une œuvre de Takis qui appartient au Fonds national d'art contemporain, d'un tableau d'Hervé Télémaque, d'un autre de Richard Texier et d'une gravure d'un auteur inconnu. Une plainte a été déposée. La brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne a été saisie de l'enquête.

L'image

Appels à témoignages

CL prépare un article sur les routes en mauvais état du département. Vous êtes Charentais et vous pratiquez régulièrement une ou plusieurs routes en très mauvais état, votre témoignage nous intéresse. Décrivez-nous cette route, et parlez nous des conséquences que ce mauvais état a éventuellement pu avoir sur votre voiture, votre itinéraire? Envoyez cela par email à a.cognard@charentelibre.fr et précisant bien vos coordonnées téléphoniques.



Photo AFP

Un pas de dinosaure de 170 millions d'années

Des empreintes de dinosaures vieilles de 170 millions d'années ont été découvertes, mardi, non pas au site paléontologique d'Angeac-

Charente mais sur une île écossaise et permettent d'en savoir plus sur l'évolution de ces créatures. Ces empreintes ont été retrouvées dans la roche sur la côte nord-est de l'île de Skye (nord-ouest de l'Écosse). La plus grande d'entre elles mesure 70 centimètres. Elles sont le fait de deux types de dinosaures, des sauropodes, qui pouvaient mesurer jusqu'à deux mètres de haut, et des théropodes, qui mesuraient une taille similaire, et sont les lointains cousins du tyrannosaure Rex.

Erratum. Une erreur s'est glissée dans l'infographie «Attractivité: la France 2^e pays européen» en page 2 d'hier. Les 125 investissements effectués par les nouvelles entreprises étrangères concernaient des activités de recherche et développement et non des activités de production comme indiqué initialement.

■ Globalement, les radars automatiques charentais ont moins flashé en 2017 ■ Mais pour sa première année, celui de la D1000, à Soyaux, a réalisé un carton ■ À Maine-de-Boixe, les chiffres redeviennent normaux.

Sonneville et Soyaux radars les plus performants

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Un flash tous les 209 véhicules. Un gain estimé d'au moins 872 000 euros en un an, si l'on place le curseur minimal à 45 euros par infraction. Mis en service en octobre 2016, le radar de la D1000, à Soyaux, fait une entrée triomphante sur la deuxième marche du podium des radars automatiques qui flashent le plus. Car si celui de Villegats, sur la RN 10, reste le manchot qui a le plus piégé d'automobilistes au pied lourd l'an passé, avec 29 945 flashes, ce dernier ne verbalise qu'un véhicule sur 260. Ce classement relatif reste dominé par le radar planté à l'entrée de Sonneville, dans le sens Matha-Rouillac, où la vitesse passe de 90 à 50 km/h: 5 301 PV dans le petit village, pour un véhicule verbalisé tous les 203 passages.

Selon les chiffres présentés hier par Pierre N'Gahane, le préfet, 154 238 excès de vitesse ont été sanctionnés l'an passé en Charente. Dont 127 000 par les différents radars automatiques qui jalonnent les routes du département. Il faut y ajouter 13 072 PV de radars feux rouges.

D1000: un radar... rentable

19 381 flashes en un an. Le radar de la D1000, situé entre Soyaux et Ruelle, a fait feu de tout bois pour sa première année pleine de service. Le tronçon invite à la vi-



Pierre N'Gahane, préfet de la Charente.
Photo CL

Ces chiffres montrent que les gens roulent trop vite sur cette voie et qu'on a eu le nez creux d'installer ce radar. Aux automobilistes de s'adapter à la réglementation.

Le classement des radars en Charente

Radars classiques	Nb infractions
RD 1000 Soyaux	19.381
RN 10 Saint-Yrieix (sens nord-sud)	7.862
Angoulême (Bd de Bigorre)	5.679
RN 10 Maine-de-Boixe	5.373
RD 939 Sonneville (Matha-Rouillac)	5.301
RN 141 Saint-Yrieix (Les Planes)	4.889
RD 951 Saint-Laurent-de-Céris	3.500
RD 939 Sonneville (Rouillac-Matha)	3.018
RD 731 Angeac-Champagne	2.991
RN 141 Gensac-la-Pallue	2.422
RN 10 La Couronne (sens sud-nord)	2.086
RD 940 Chabrac	1.892
RD 939 Dirac	1.711
RD 737 Vouharte	711

Radars feux rouges	Nb infractions
Nazareth RN 141 / RD 161 (ouest)	3.371
Nazareth RN 141 / RD 161 (est)	2.233
Angoulême Rues de Bordeaux/dé Saintes	1.289
Angoulême R. de Périgueux/René-Chabasse (ouest)	882
Angoulême R. de Périgueux/René-Chabasse (est)	623
Cond'Pantouère Rte de Paris/Rue de l'Isle-d'Espagnac	631
La Rochefoucauld RN 141 / RD 60 (est)	383
Châteaubernard R. de la Doue/dé Segonzac (nord-ouest)	348
La Rochefoucauld RN 141 / RD 13 (est)	347
Ruelle Bd Roger-Salengro/rue Jean-Jaurès	321
Châteaubernard R. de Barbezieux/accès RN 141 (nord)	289

Source : Direction départementale des territoires

Angoulême (voie de l'Europe)	179
RD 674 Chalais	115
Radars discriminants	Nb infractions
RN 10 Villegats	29.945
RN 10 La Couronne (sens nord-sud)	10.084
RN 10 Saint-Yrieix (sens sud-nord)	7.338
RD 951 Lessac	6.516
RN 141 Suaux	4.883
RN 141 Saint-Saturnin	357

PODIUM : 1 FLASH TOUTS LES X VÉHICULES



La Rochefoucauld RN 141 / RD 60 (ouest)	288
Cognac Bd Oscar-Planat/Rue basse St-Martin	260
Angoulême Rues de Basseau/dé Varsovie	243
Angoulême Rues de Barbezieux/accès RN 141 (sud)	239
La Rochefoucauld RN 141 / RD 13 (ouest)	235
Angoulême Rues de Montbron/Jean-Marchais	224
Cond'Pantouère Rues de Fours-à-Chaux/du Treuil	202
Châteaubernard Rues de la Doue/dé Segonzac (sud-est)	191
Angoulême Rues Jules-Ferry/Saint-Martin	148
La Rochefoucauld RN 141 / RD 60 (est)	107
Cond'Pantouère Rte de Vars/rue de Petit-Vouillac (sud)	100
Cond'Pantouère Rte de Vars/r. de Petit-Vouillac (nord)	13

INFOGRAPHIE CL

tesse, avec sa chaussée parfaite, sa visibilité et la largeur de la voie. Piège supplémentaire: le radar flashe dans les deux sens. Et si cette route n'est pas accidentogène, le préfet ne regrette pas le choix de l'emplacement. «Ces chiffres montrent que les gens roulent trop vite sur cette voie et qu'on a eu le nez creux d'installer ce radar. Aux automobilistes de s'adapter à la réglementation.» Et l'adaptation va être à deux lames: au 1^{er} juillet, la vitesse maximale autorisée ne sera plus que de 80 km/h, cette rocade étant une voie départementale. On attend avec impatience les chiffres 2018...

Retour à la normale à Maine-de-Boixe

169 896 flashes en 2014 et une couronne de roi des radars de France. À l'époque, la vitesse était limitée à 70 km/h sur ce tronçon de Nationale 10, le temps d'effectuer les travaux de l'échangeur. En 2016, ce même radar a encore mis à l'amende 25 153 automobilistes.

En 2017? Division par presque cinq du nombre de procès-verbaux: 5 373 excès de vitesse constatés, soit une infraction tous les 1 451 véhicules. Quand la vitesse maximale autorisée est

bien de 110 km/h, les chiffres sont nettement moins fous.

La vitesse domptée par les radars ?

Les chiffres sont trompeurs. Si les radars classiques ont relevé 800 infractions de plus qu'en 2016, cette hausse est totalement imputable au carton du radar de la D1000. Sans lui, la baisse du nombre d'infractions serait spectaculaire. C'est d'ailleurs le cas pour les radars discriminants de la RN 10, de la RN 141 et de la D 951 qui cumulent 10 000 flashes de moins qu'en 2016.

Conclusion: les automobilistes apprivoisent les radars fixes, s'habituent, s'adaptent. Pour certains d'entre eux, la baisse d'activité sur plusieurs années est brutale. Exemple avec le radar discriminant de La Couronne, situé sur la RN 10 dans le sens Angoulême-Bordeaux. En 2012, année de sa mise en service, il a flashé plus de 19 500 fois. Cinq ans plus tard, il culmine à 10 084...

Même le nombre d'infractions relevées par les radars embarqués et la voiture-radar des gendarmes est en baisse alors même que les forces de sécurité ont accentué les contrôles: 21 168 contre 30 680 en 2016 pour les radars embarqués, 5 459 pour les voitures de la gendarmerie contre 6 905 en 2016.



Pour sa première année pleine de service, le radar de la D1000, situé entre Soyaux et Ruelle, a flashé 19 381 véhicules.
Photo archives Renaud Joubert

Mineurs isolés et migrants

Cent quarante migrants dans les logements diffus du Coda d'Angoulême, autant pour celui de Soyaux. Deux cent treize autres dans les CAO de Cognac, Angoulême, Ruffec, Fleurac et Confolens. Plus que 16 places libres à Confolens. Pierre N'Gahane a profité du point presse d'hier pour faire un état des lieux sur l'accueil des migrants en Charente. Le préfet a aussi rappelé que son administration n'hésitait pas à recourir aux expulsions: une trentaine l'an passé. «Autant qu'en 2016, avec une bonne part de retours volontaires», indique le préfet.

Sujet d'actualité: les mineurs isolés, ces migrants mineurs dont la prise en charge doit être effectuée par le Département. «On a eu une trentaine d'arrivées uniquement en janvier. À un moment, on en avait trois par jour. Ça s'est calmé», indique David Book, le commissaire. Lorsqu'il y a un doute sur la minorité de la personne, «le parquet est saisi». Reste à démontrer que la personne est majeure... ou mineure. Très difficile. «On a pu, en février, confondre un Angolais qui était connu comme majeur dans d'autres départements. Il a fait l'objet d'une reconduite à la frontière. Après enquête, un autre jeune a été sorti du dispositif et placé en garde à vue pour faux et usage de faux. La police de l'air et des frontières le connaissait comme majeur.» Fait notable: ces mineurs n'ont aucune influence sur la délinquance locale.

Vers une action en justice pour la pollution de Saint-Cybard

«Au bas mot, la dépollution coûtera 3 millions d'euros. À un moment, il faudra bien chercher des responsabilités. Vraisemblablement en justice, et la procédure pourrait durer.» Interrogé sur la pollution au trichloréthylène de la nappe phréatique dans le quartier angoumois de Saint-Cybard, Pierre N'Gahane a reconnu que le dossier pourrait suivre son cours en justice. «Le problème, c'est que pour l'instant, le Saft dit que le pollueur est bien la Saft mais une Saft ancienne version.» En clair, c'est pas nous, merci de nous avoir demandé! Dans le même temps, se fondant, sur des explications de l'ARS (Agence régionale de santé, NDLR), il s'est montré plutôt rassurant sur la consommation de fruits et légumes arrosés ces trente dernières années par de l'eau polluée au trichlo. «Quant à l'ampleur de la pollution, de nouvelles études ont été demandées. On devrait en savoir plus d'ici la fin de l'année.»

Le chiffre

720

permis de conduire ont été suspendus en 2017 dans le département. Il faut y ajouter 296 permis invalidés pour solde de points nul. À noter que le nombre de permis invalidés pour solde de points nuls a fait un bond de 50 % par rapport à 2016. 515 automobilistes ont aussi été interpellés pour conduite sans permis.

Collèges: le choix à la carte pour Angoulême à la rentrée

Le Département a voté hier la création de deux secteurs multi-collèges à Angoulême. «Absence de concertation», a fustigé l'opposition.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

A la rentrée 2018, les familles d'Angoulême et des alentours auront le choix entre quatre collèges pour scolariser leurs enfants. En réunion plénière hier, le conseil départemental a adopté la création de deux secteurs multi-collèges: Jules-Michelet, Marguerite-de-Valois, Pierre-Mendès-France et Romain-Rolland pour le secteur est; Pierre-Bodet, Anatole-France, Michelle-Pallet et Puygrelhier pour le secteur ouest.

Objectif affiché: favoriser la mixité sociale à Michelle-Pallet, le collège de Basseau-Grande-Garenne à Angoulême, et à Romain-Rolland, celui du Champ-de-Manœuvre à Soyaux. Une nécessité, selon François Bonneau, président du Département, «pour ne pas mettre la poussière sous le tapis» et prendre en main une situation où dans ces deux établissements 80 % des élèves sont issus de familles défavorisées et où les taux de réussite au brevet sont plus bas que dans la moyenne de l'académie.

Pour quatre ans

Dans l'hémicycle, une crainte s'est exprimée, y compris dans les rangs de la majorité: celle de voir se vider jusqu'à la fermeture les bancs de Michelle-Pallet et de Romain-Rolland, que beaucoup de familles évitent déjà en inscrivant leurs enfants dans le privé.

«J'espère que cette mesure pourra apporter une ébauche de solution à Romain-Rolland où il n'y a aucune mixité sociale, mais j'ai quelques doutes, intervient François Nebout, vice-président du Dépar-



L'objectif de François Bonneau est de favoriser la mixité sociale, en particulier à Michelle-Pallet et à Romain-Rolland.

Photo archives Renaud Joubert

tement et maire de Soyaux. Je m'interroge aussi sur les décisions des familles les moins favorisées, qui n'ont pas les capacités de comprendre le dispositif, mais je voterai quand même pour.»

«Il y a un an, Michelle-Pallet devait disparaître et maintenant, on y crée la classe arts plastiques, c'est une évolution fondamentale», note Samuel Cazenave, vice-président du Département. À Romain-Rolland, c'est une section sport foot féminin qui devrait voir le jour.

L'opposition a dénoncé, elle, un manque de concertation. Au diapason du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) où représentants des syndicats et des parents d'élèves se sont opposés au projet du Département le 23 mars. Thibaut Simonin, conseiller PS, s'étonne de l'absence

Finances: l'État serre la vis

Fin juin, le conseil départemental devra délibérer sur le contrat financier État-collectivité, un pacte sur trois ans contraignant le Département à ne pas augmenter ses dépenses réelles de fonctionnement de plus de 1,2 % par rapport à 2017 (où elles se sont élevées à 348 M€) et à réduire son endettement. Si les objectifs sont respectés, la collectivité touchera un bonus sur la dotation. S'ils ne le sont pas, l'État ponctionnera des pénalités. La carotte et le bâton pour maîtriser la dépense publique. «Un pacte de contraintes», a grincé François Nebout. Hier, le projet de contrat été présenté aux conseillers. Qui pourraient décider de ne pas contractualiser, mais alors les pénalités prévues en cas de non-respect des objectifs seront plus fortes. Le vote aura lieu lors de la session du 22 juin.

de Jules-Verne, le collège du Plateau d'Angoulême, dans le dispositif. «D'autres pistes de travail auraient pu être étudiées si vous aviez pris le temps de concerter les chefs d'établissement.»

Malgré le vote contre de l'opposition, le projet a été adopté. Il sera mené à titre expérimental pendant quatre ans, suivi et évalué régulièrement. Quatre réunions d'information pour les familles seront organisées après les vacances de Pâques.

Sur le site internet de CL:
la carte des deux secteurs multi-collèges.

Les cheminots charentais veulent «amplifier» le mouvement



«**L**e nombre de trains circulant aujourd'hui est proportionnel à l'intérêt que porte le gouvernement à notre action.» Sur le parvis de la gare d'Angoulême hier matin, les représentants syndicaux étaient réunis pour leur assemblée générale (Photo Renaud Joubert). La mobilisation ne s'essouffle pas. Avec 50 % de cheminots grévistes en Cha-

rente, le trafic était quasiment nul en gare d'Angoulême. Quelques trains sont passés sans s'arrêter. Dénonçant à la fois «les attaques incessantes des différents gouvernements successifs et de leur direction» et «le lynchage médiatique», les cheminots appellent à «amplifier le rapport de force» pour ce mouvement de grève, «historique et inédit».



Les gendarmes en balade en camping-car

■ Dans la Vienne, les gendarmes ont aménagé un camping-car pour sillonner les villages

■ Dispositif expérimental et inédit en France, cette brigade mobile vise le contact et la proximité.

Fabien PAILLOT

«**C**'est rassurant de les savoir là», souffle à son boulanger Michelle Gillet, une retraitée. En cette matinée de marché, la «brigade mobile de gendarmerie départementale» s'est installée entre les étals des commerçants, à La Roche-Posay, dans le nord de la Vienne. Surnommée la BMGD, acronyme plébiscité par les forces de l'ordre, cette brigade mobile n'est autre qu'un camping-car d'occasion aménagé par la gendarmerie nationale. Le véhicule de tourisme, reconverti en brigade sur roues, sillonne depuis une dizaine de jours les communes rurales du département. Totalement inédit en France, ce dispositif expérimental est l'un des projets validés dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, la PSQ imaginée par le Président Macron et lancée en février dernier. L'idée intéresse déjà la Charente (lire par ailleurs).

«Au cœur des villages»

Quelles sont les missions prioritaires de cette brigade itinérante? «Le contact, la visibilité et la recherche d'échanges avec la population», assurent les militaires. Ceux-ci misent beaucoup sur ce camping-car aux couleurs de la gendarmerie nationale pour renouer le dialogue et tisser un lien de proximité «au cœur des villages». Prévention, renseignements, dépôt de plainte..., la BMGD propose exactement les mêmes services qu'une brigade territoriale grâce à



L'initiative est très bien accueillie par la population. «Nous avons besoin de ça à la campagne», commente une retraitée.



En cette matinée de marché, la «brigade mobile de gendarmerie départementale» s'est installée entre les étals des commerçants, à La Roche-Posay, dans le nord de la Vienne.

Photos F. P.

l'informatique embarquée et une connexion 3G/4G. Opaques, les vitres ne laissent rien deviner depuis l'extérieur afin de garantir une entière discrétion aux usagers.

«**Certains hésitent à franchir les portes d'une gendarmerie. La brigade mobile facilite le contact et montre que nous sommes accessibles.**»

«L'accueil est très bon, nous avons besoin de ça à la campagne», lâche une retraitée après une brève entrevue, en descendant du camping-car. Elle est venue pour une plainte et préfère taire son nom. «Des chèques frauduleux... La dame était pressée de nous voir», explique en aparté Jean-Michel Gueffier, un ancien gendarme à la retraite officiant depuis cinq ans comme ré-

serviste. Certains hésitent à franchir les portes d'une gendarmerie, détaille-t-il. La brigade mobile facilite le contact et montre que nous sommes accessibles.»

Quatre hommes composent chaque jour l'équipage du véhicule: deux réservistes et deux gendarmes de la brigade locale. Un binôme peut ainsi patrouiller à pied ou à vélo pendant qu'un autre accueille les usagers.

«Avant, on les connaissait»

Le camping-car est appelé à circuler sept jours sur sept sur les routes du département: une commune visitée le matin, une autre l'après-midi, une cinquantaine par mois au total sur les 263 comptabilisées en zone gendarmerie.

«C'est une très bonne initiative», acquiesce Luc Genoudet, un agent autoroutier habitué à travailler avec les forces de l'ordre. Comme d'autres passants sur le marché, il s'est arrêté pour échanger avec les gendarmes. Michelle Gillet, la retraitée, y va aussi de son commentaire: «Les gendarmes étaient beaucoup moins présents ces dernières années... Avant, on les connaissait. En milieu rural, pour les gens, ça fait partie du quotidien.»

Maire divers droite de La Roche-Posay, Pascale Moreau se félicite de cette «initiative originale». «Tout ce qui peut apporter de la proximité en matière de protection des populations est le bienvenu. Nous avons eu quelques soucis de délinquance l'été dernier, précise-t-elle. Les élus locaux ont parfois de grands moments de solitude face aux questions de sécurité...»

Les militaires souhaitent, eux, restaurer la confiance et le contact. «Ça ne vient pas du jour au lendemain, reconnaît Michaël Michaud, maréchal des logis-chef. Ce contact, nous l'avons perdu. Nous avons beaucoup de tâches administratives, des

La Charente intéressée par la brigade mobile

«La brigade mobile de gendarmerie départementale intéresse déjà les départements des Deux-Sèvres et de la Charente», assure le général Jean-Jacques Taché, commandant adjoint de la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine en charge de l'ex-région Poitou-Charentes. À l'origine de ce dispositif inédit, ce haut gradé espère bien convaincre le ministère de l'Intérieur et la gendarmerie avant un éventuel déploiement dans d'autres départements de France. «Cette idée a germé fin 2017», explique le général Taché. Nous cherchions un moyen d'aller au contact de la population au cœur du territoire, un dispositif

souple. Le lancement de la police de sécurité du quotidien (PSQ) en février a accéléré les choses et donné à la gendarmerie l'occasion de tester son idée. Des fonds ministériels ont été alloués pour l'achat du camping-car d'occasion. Les gendarmes ont financé le flochage du véhicule et son aménagement. «Ce que je veux, ce sont les mêmes services que dans une brigade territoriale. La gendarmerie couvre 97 % du territoire de la Vienne et 65 % de sa population.» Les brigades territoriales ne seraient pas menacées pour autant. «Ce véhicule ne remplace pas, il est complémentaire», prévient d'emblée le général Taché.

procédures qui polluent nos missions. Mais pour obtenir des infos, il faut être sur le terrain.» Jean-Michel Gueffier et Noël Nicolle, les deux réservistes de permanence ce jour-là et formés comme dix autres dans la Vienne, confirment: «Ici,

on apprend des choses, les gens sont curieux, ils viennent nous voir. Et peut-être que ça créera des habitudes, des réflexes.»

Un premier bilan, guetté par le ministère de l'Intérieur et la gendarmerie, sera dressé à l'automne.



La BMGD propose exactement les mêmes services qu'une brigade territoriale grâce à l'informatique embarquée et une connexion 3G/4G.

■ La Ville va baisser les tarifs et unifier les zones ■ Huit mois après la mise en place d'un plan censé favoriser les rotations au centre-ville, c'est un rétropédalage en règle.

Stationnement à Cognac: la mairie casse les prix

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Deux euros pour se garer de 9h à 14h, passer une matinée en ville et déjeuner au restaurant. Même tarif pour se poser de 14h à 17h, voire prolonger jusqu'à la nuit, lorsque toutes les zones sont gratuites. Dans quelques semaines, la vie des automobilistes changera du tout au tout à Cognac, avec le projet de refonte du stationnement payant présenté hier par le maire, Michel Gourinchas. Fin février, l'édile avait déjà surpris son monde en se montrant ouvert à des ajustements (lire CL du 28 février). Alors que, durant six mois, la Ville avait affiché la volonté de tester son système à deux zones «pendant un an», après sa mise en place en juillet dernier. Avec un hypercentre limité à 2h40 avant le couperet de l'amende. Ou plutôt du «forfait post-stationnement» (FPS, 30€).

Dès le mois prochain

Deux objectifs appuyaient cette fermeté: «favoriser les rotations au centre-ville» et conserver une ressource budgétaire de 200.000€, équivalente à deux points de fiscalité communale. Les «propositions» dévoilées hier prennent le contre-pied de cette politique après seulement huit mois d'essai... et de vives

L'essentiel des mesures annoncées

Actuellement		Le futur système
Zone verte	Zone orange	Zone unique
40 minutes gratuites	40 minutes gratuites	1 heure gratuite
1 heure supplémentaire pour 2 euros	1 heure supplémentaire pour 2 euros	2 heures pour 1 euro
2 heures pour 4 euros	2 heures pour 8 euros	3 heures pour 2 euros
3 heures pour 6 euros		4 heures pour 5 euros
		5 heures pour 8 euros
		Nouveauté: forfait journée à 8 euros
		En cas de dépassement, forfait à 30 euros
		Les abonnements riverains et commerçants restent valables.
Au-delà: forfait 30 euros	Au-delà: forfait 30 euros	Le stationnement reste gratuit de 17h à 9h et de 12h à 14h, ainsi que les week-ends et les jours fériés.

INFOGRAPHIE CL

protestations de la part de commerçants, de salariés du centre et de riverains. Les nouvelles mesures seront soumises au conseil municipal de mai, pour une application immédiate.

Pour commencer, «il n'y aura plus qu'une seule zone», a annoncé le premier adjoint Patrick Sedlacek hier, devant un groupe de commerçants avec lequel la Ville a discuté ces derniers mois sur le sujet. La stratégie propre à l'hypercentre aura donc vécu, les règles seront identiques partout. Surtout, avec la nouvelle grille ta-

»

On sera les moins chers de Charente et de Charente-Maritime.

rifaire (voir ci-dessus), le prix d'une journée complète passera de 12€ à 30€ actuellement (selon les zones) à seulement 8€.

Grâce à une baisse du prix de l'heure et à la création d'un forfait à la journée. Et cela, partout en ville. Ce qui redonne l'avantage à ceux qui veulent se garer longtemps, par rapport à ceux qui cherchent une place libre près des rues piétonnes pour quelques minutes. Les zones bleues et les périodes de gratuité (de 9h à 17h, de midi à 14h et les week-ends) seront maintenues. Tout comme les abonnements des riverains et des commerçants.

«Pour nous, c'est 100 % positif, a réagi Renaud Parenteau (Crunch, Coq d'Or), présent lors

de l'annonce d'hier. On sera la ville la moins chère de Charente et de Charente-Maritime, il faudra communiquer là-dessus: ça va nous amener du monde.» Au passage, la commune risque de se priver de recettes, alors que les budgets s'annoncent de plus en plus serrés. «Les conséquences ne seront pas neutres, je pense qu'on y perdra, convient le maire. Cela dépendra de l'attitude des automobilistes. Il faudra voir combien cela coûte. Soit pour ajuster, soit pour prendre la mesure de la contribution de la Ville.» Ou plutôt du rétropédalage? «On peut le formuler de cette manière, sourit Michel Gourinchas. Mais le déclencheur, c'est le dispositif «Cœur de ville» (1). Il faut qu'on montre une volonté commune de faire vivre le centre-ville et c'est la participation de la commune.» Un bon moyen, également, de renouer des relations cordiales avec les commerçants avant ce grand chantier.

(1) Le semaine dernière, Cognac a intégré ce plan de développement des centres-villes mené par l'État, qui va distribuer 5 milliards d'euros à 222 villes de France (lire CL du 28 mars).

Une signalisation aux entrées de ville pour orienter les automobilistes

Où se trouvent les parkings de Cognac? Sont-ils payants ou gratuits? A quel tarif? Combien reste-t-il de places libres? Toutes ces informations seront bientôt visibles aux entrées de la ville, grâce à une signalisation spécifique. La nouvelle a été annoncée hier matin et le financement des équipements a

été budgété en soirée au conseil municipal. L'idée est de faciliter la vie des visiteurs et de fluidifier la circulation en les orientant dès leur arrivée. L'installation de ces panneaux électroniques est prévue avant l'été, à moins que les contraintes administratives (appels d'offres) ne la repoussent à l'automne.

Elles & ils

■ Éric Vallat



va céder sa place à la tête de la maison Rémy Martin (Photo archives CL). Il y sera remplacé le 1^{er} juin par Philippe Farnier, actuellement directeur général de la zone Amérique, qui aura la responsabilité des marques Rémy Martin et Louis XIII. Éric Vallat avait été nommé en janvier 2014 directeur général de la maison Rémy Martin et président de Mount Gay Rum. À 47 ans, il a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière au sein d'un autre secteur, indique le groupe dans un communiqué.

■ Dani



ne se produira finalement pas aux Abattoirs samedi 14 avril (Repro CL). La salle cognacaise en a fait l'annonce hier soir sur son mur Facebook. «En raison des grèves SNCF et des annulations de transport, une grande partie de l'équipe technique et artistique de Dani ne peut assurer certains concerts de la tournée. Dans ces conditions, la date à Cognac est annulée.» Ceux qui auraient déjà pris leur place vont être remboursés.

Piscine

Quelles charges pour la ville de Cognac?



La piscine municipale a fermé ses portes, hier à 19 heures. Les Dauphins cognaçais y ont tenu leur dernière séance dans l'après-midi.

Repro CL

C'est l'une des incertitudes du budget 2018: à combien va s'élever, pour la Ville, le transfert des charges de la piscine à l'agglo?

«On est toujours en négociations», indique le maire Michel Gourinchas. Il n'y aura vraisemblablement pas de transfert de charges d'investissement. «On conserve le bâti et on prendra en charge la démolition future», avance l'édile, qui s'est laissé convaincre par son adjoint Patrick Sedlacek. C'était ça ou 35.000 euros à verser chaque année, *ad vitam aeternam*, à

l'agglo. «Comme il n'y a pas de projet clair pour le parc des sports, il vaut mieux que la piscine reste dans le giron de la Ville», observe le premier adjoint, qui estime les frais de démolition autour de 700.000€. Mais ça ne se fera pas avant la fin de ce mandat (lire notre édition de mardi). Pour ce qui est des charges de fonctionnement, elles pourraient s'élever entre 400.000 et 500.000 euros par an pour la Ville. Ce sera décidé lors de la commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) du 7 juin.

Une dette en hausse dans un budget «miraculé»

Les élus de Cognac ont adopté le budget hier soir, avec une seule voix contre. Mais l'opposition est inquiète pour les années à venir.



Michel Gourinchas et Patrick Sedlacek ont présenté le budget 2018, hier soir en conseil municipal. Un budget qu'ils avaient commenté dans l'après-midi en présence du directeur général des services, Philippe Dominique.

Photo J. P.

Il l'a qualifié de «correct». Mais surtout de «miraculé». Michel Gourinchas imaginait que le budget 2018 serait difficile à boucler. En raison de «recettes exceptionnelles», l'exercice a finalement été moins compliqué que prévu (1). Une dotation de solidarité communautaire (DSC) qui augmente de 66.000 euros au lieu de baisser; des recettes fiscales qui progressent de 4,9 % grâce à une évolution des bases et des valeurs locatives; une baisse des charges de personnels et «un serrage de vis»... Ces éléments permettent à l'équipe municipale d'envisager les mois qui viennent assez sereinement. Pour autant, pas question d'envisager de lourds investissements. De près de six millions d'euros en 2017, ils passent à cinq millions cette année, dont 3,5 millions consacrés à la voirie: la fin du chantier des quais, le rond-point de l'avenue de Royan, le boulevard Denfert-Rochereau, la Vigerie... Cinq millions, «pas assez pour répondre aux besoins exprimés sur la Ville», reconnaît Michel Gourinchas. Mais trop pour la désendetter.» C'est toujours le point noir de Cognac. «Avec un endettement élevé de 27.677.000 euros et une épargne brute de 2.312.000 euros, notre capacité de désendettement est aujourd'hui de douze

»

Les miracles, j'aime bien, mais ça ne me met pas complètement à l'aise.

années, indique Patrick Sedlacek, l'adjoint aux finances. On est à la limite de la correctionnelle mais on a connu pire.» À la fin de l'année, avec un nouvel emprunt de 2.712.749 euros, l'encours de la dette devrait encore avoir augmenté de 400.000 euros. «Nous espérons d'ici là avoir vendu des bâtiments pour 700.000 euros environ», précise l'élu. «Si on veut baisser la dette, alors on n'investit plus», observe en aparté Michel Gourinchas, qui prévient qu'en 2019, «le niveau d'investissement sera beaucoup plus bas».

«Un manque d'ambition pour notre ville»

Elle l'avait déjà fait lors du débat d'orientations budgétaires. Pour l'opposition, Émilie Richaud s'est de nouveau inquiétée de cette situation, hier soir. Craignant que, dans les années qui viennent, l'endettement n'aug-

mente encore en raison des conventions passées avec l'Établissement public foncier (2) ou à cause de la démolition à prévoir de la piscine (lire également ci-contre).

«Les miracles, j'aime bien, mais ça ne me met pas complètement à l'aise», a-t-elle glissé, évoquant la baisse de la DSC dès 2019, dans «un contexte de perte d'influence de la Ville au sein de l'agglo». Elle déplore en parallèle un budget 2018 établi «pour la seule gestion du quotidien» et qui «traduit un manque d'ambition pour notre ville». Un budget où l'on «navigue à courte vue», juge de son côté la frontiste Isabelle Lassalle, qui réclame que les dépenses soient «réduites de façon très significative». «On ne peut pas à la fois dire que les investissements ne sont pas à la hauteur et que la dette est trop élevée», rétorque Patrick Sedlacek. Quand Michel Gourinchas tente, lui, de rassurer sur le rôle de Cognac dans l'agglo. «Les choses se passent correctement, même si je peux avoir des craintes à certains moments.» Le budget a été adopté à l'issue du débat, avec une voix contre et six abstentions.

(1) La section de fonctionnement s'établit à 29.014.118 euros et le volet investissements à 12.403.822 euros.

(2) Par convention, la Ville peut être tenue de racheter des ensembles immobiliers préemptés par l'EPF dans un délai de sept ans.

Une avance pour l'Aserc en attendant une nouvelle convention

À 1.367.700 euros, «le montant des subventions est grosso modo maintenu», observe Michel Gourinchas. Celle du centre communal d'action sociale est revue à la baisse en raison des bons résultats du foyer Alain-de-Raimond. Et celle de l'Association socio-éducative de la région Cognac (Aserc) n'est pas tout à fait actée. Les élus ont décidé, hier soir, de lui verser une avance de 188.000 euros

en attendant qu'une nouvelle convention d'objectifs soit établie. Le diagnostic de l'association réalisée par la directrice «requestionne sur le projet de l'Aserc», indique Marianne Reynaud, qui souhaite rédiger «une convention en accord avec la réalité des actions qui vont être menées». Une réunion est prévue avec l'ensemble des financeurs le 25 avril «pour faire le point sur nos

attentes». Michel Gourinchas: «Il est clair qu'on ne va pas laisser tomber l'Aserc, mais on ne continuera pas à financer des actions qui n'existent plus.» Comme le centre de loisirs, par exemple. «Ce que je souhaite, c'est plus de présence dans les cages d'escaliers, note encore le maire. Mais aussi un travail contre les communautarismes et les discriminations, ainsi qu'un travail autour de la parentalité.»

” La phrase

On a tout à perdre si l'agglo devient le punching-ball des territoires

Michel Gourinchas, ex-président de Grand Cognac

Le maire de Cognac s'est exprimé hier au sujet du débat sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui a animé le conseil communautaire, jeudi. *«Ce qui a été voté, ce n'est pas une taxe. Ce qui a été voté, c'est que les zones rurales paient moins pour le même service et que les zones urbaines paient plus pour le même service.»*

L' élu dit avoir entendu *«des réactions dures»* de la part de certains délégués à l'encontre de Cognac et de Châteaubernard. Pour réduire la facture, il envisage la possibilité de ne procéder qu'à un seul enlèvement hebdomadaire des sacs noirs. *«Il faudra alors que la baisse soit pour la Ville et pas répartie de manière solidaire sur l'agglo.»*

■ SOLIDARITÉ

Salon des activités créatives au profit de Fleur d'Isa demain et samedi à Châteaubernard. Le magasin Dalbe, rue du Languedoc à Châteaubernard, invite à venir découvrir les métiers d'art et les multiples techniques créatives demain vendredi et ce samedi de 10h à 19h. Au menu demain: 10h-10h30, déco mug feutre porcelaine; 11h-12h, découpe d'un passe-partout; 14h-15h: démo bombe; 17h-18h, acrylique Pouring. Samedi: 10h-11h, carte en Scrap; 11h-12h, fimo; 14h30-16h, acrylique pastel; 17h-18h, acrylique Pouring. À la fin du salon, ces œuvres seront offertes à l'association Fleur d'Isa qui soutient les malades du cancer en Charente, et seront vendues pour financer les actions de l'asso. La boutique offre aux participants le matériel pour réaliser les œuvres sur place.

■ ARS

L'augmentation des taux d'imposition votée

Le conseil municipal d'Ars s'est réuni mardi à la mairie. Les élus ont notamment voté une augmentation des taux d'imposition pour 2018. Ils s'établissent désormais comme suit: la taxe d'habitation à 8,14 %; la taxe sur le foncier bâti à 17,42 % et le foncier non bâti à 53,19 %. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères va, elle, connaître une diminution étalée sur dix ans. Côté budget, la commune envisage, pour la création d'une aire de lavage, de souscrire un emprunt de 54.000€ sur huit ans à un taux de 1,19 %. Autre dépense pour les bâtiments communaux.

La salle des fêtes peut contenir 240 personnes assises, mais il n'y a pas à ce jour le matériel suffisant. Il est donc fait l'acquisition de cent chaises et de dix tables pour huit personnes. La dépense s'élève à 3.430 euros.

Les élus ont également assisté à une présentation de l'Agence technique départementale de la Charente (ATD 16). La commune envisage d'y adhérer pour mettre en place son projet de Maison de santé. Le coût de l'adhésion est de 1€ par habitant par an, cela correspond pour la commune à une dépense de 750 euros. Décision votée à l'unanimité.

■ L'X'eau est la pierre angulaire du pôle ludique de Châteaubernard ■ Un site qui doit permettre de développer l'attractivité du territoire, selon Jérôme Sourisseau.

Les Vauzelles, «un endroit extrêmement privilégié»

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Il a hérité d'un dossier en passe d'être achevé. Élu président de l'agglomération de Grand Cognac en décembre dernier, Jérôme Sourisseau aurait presque pu arroser ça autour de la nouvelle piscine. Mais les travaux ont traîné. Après trois ans de chantier, l'X'eau ouvre enfin ses portes ce week-end... avec près de six mois de retard. «On est dans le cognac, relativise l'élu. On sait qu'il faut donner du temps au temps pour avoir un bon produit.» Avant l'inauguration, ce soir, il revient sur le dossier et dessine l'avenir des Vauzelles.

Quel regard portez-vous sur ce projet, sa naissance, son histoire?

Jérôme Sourisseau. J'ai toujours pensé qu'il était légitime pour Cognac au sens large d'avoir un équipement de cette qualité-là. Quand la réflexion a été lancée, du temps de Jérôme Mouhot, ça me paraissait pertinent. C'est dommage que

”
On ne peut pas revendiquer sans arrêt d'être dans la cour des grands [...] et ne pas avoir un minimum d'équipements à la hauteur.

le projet n'ait pas démarré tout de suite. Maintenant, l'X'eau est là et il est à la dimension du rayonnement de Cognac. On ne peut pas revendiquer sans arrêt d'être dans la cour des grands, d'avoir une notoriété internationale, de vouloir augmenter l'attractivité, d'être une destination touristique et, à côté, de ne pas avoir un minimum d'équipements à la hauteur.

Développer l'attractivité du territoire, c'est l'objectif de l'X'eau ?

Il y a un double objectif. Le premier, c'est la notoriété et l'attractivité du territoire, le développement économique. Mais on en fait aussi un outil pédagogique



«On peut imaginer des activités innovantes et qui n'existent nulle part ailleurs», assure Jérôme Sourisseau, président de l'agglomération.

Photo Archives CL

puisqu'on a souhaité y emmener tous les enfants des écoles primaires de l'agglomération.

Certains regrettent que l'équipement ne comporte pas de bassin de 50 mètres...

On entend de tout. S'il y avait eu simplement quatre couloirs de 25 mètres dans un bloc, on aurait dit: «C'est dommage, quitte à faire des travaux, de ne pas faire quelque chose d'un peu plus ludique...» Là, on a quelque chose de ludique. Je crois qu'il est plutôt bien équilibré. Dans l'absolu, un bassin de 50 mètres, ça aurait été bien, mais ça faisait un décalage financier trop important.

L'X'eau, c'est une nouvelle pierre au pôle ludique et sportif des Vauzelles.

La prochaine étape, c'est le cinéma. Où en est le projet? Le compromis est trouvé sur la vente du terrain. Donc l'acquisition est en route, le permis est en cours. Leur objectif, c'est d'ouvrir à la fin de l'année. On aura un

beau cinéma dans un beau site. Ça va faire un ensemble cohérent. Je comprends le souci de redynamisation des centres-villes. Mais, à mon avis, le complexe des Vauzelles est le meilleur compromis. On reste dans une certaine proximité avec Cognac. On va avoir un cinéma aux normes, de qualité, avec une salle qui permettra d'accueillir des congrès, pourvue d'un parking... C'est quelque chose qui fait défaut à Cognac.

Et la brasserie Au Bureau, c'est toujours d'actualité? Toujours. Nous avons approuvé la vente d'un terrain en novembre dernier.

Comment imaginez-vous ce pôle dans cinq à dix ans?

Je n'ai pas d'idée arrêtée. Mais on peut imaginer d'autres activités qui occupent les soirées, les jeunes et les moins jeunes. Après, on est dans une zone de chalandise assez limitée. On a Saintes à deux pas avec un bowling et un ciné qui marchent très bien. An-

goulême n'est pas loin non plus. Il faut qu'on soit sur des domaines qui n'existent pas de part et d'autre. C'est compliqué... Mais comme dans ce domaine, il y a des innovations tous les jours, on sera sur un créneau innovant.

Des activités comme l'escape game pourraient s'installer... Mais des porteurs de projets pointent du doigt le prix élevé des terrains.

C'est un terrain qui a un prix, oui. En même temps, c'est un endroit extrêmement privilégié, qui va attirer beaucoup de monde, idéal pour ce type d'activité... On ne le bradera pas.

Qui, alors, pour s'installer là?

On a sur le territoire de l'agglomération, par exemple, le site d'Angeac et ses dinosaures. On a le monde de l'image pas loin. On peut très bien imaginer une activité d'immersion, en 3D, au temps des dinosaures. On peut imaginer des activités innovantes et qui n'existent nulle part ailleurs.



Ex-présidents de Grand Cognac

Michel Gourinchas

“ Que tout le monde en profite

«C'est une vraie satisfaction, l'aboutissement de plusieurs années de travail, une réponse à la demande des communes de l'agglomération, de ses habitants. Certes, l'idée de ce complexe n'a pas toujours fait l'unanimité, mais on sent aujourd'hui une réelle impatience de la part du public d'y aller. Il y a eu bien sûr quelques problèmes de chantier qui ont repoussé l'ouverture, c'est dommage, mais ce sont des difficultés normales pour un équipement de cette taille. Certains se posent la question de savoir s'il n'est pas trop petit aujourd'hui, c'est drôle, ce sont les mêmes qui le trouvaient trop cher. Bref, il est là, avec un vrai pro à sa tête, et à des tarifs d'entrée très raisonnables, c'est ce qui compte. Que tout le monde en profite.»

Robert Richard

“ Quand la volonté est commune...

Si Jérôme Mouhot, son prédécesseur à la présidence de l'ex-Grand Cognac à l'époque, l'avait imaginé, au parc François-1^{er}, l'X'eau est surtout le bébé de Robert Richard. Il lui a donné une nouvelle direction et une autre dimension. «Cet équipement est l'exemple type de ce que peut faire une collectivité quand la volonté est commune de répondre à un besoin réel. Il a permis de répondre aussi à ceux du l'UAC football et à la problématique des eaux pluviales. Comme il va rendre possible l'aménagement de nouveaux espaces autour désormais. C'était un dossier qu'il fallait traiter dans cette globalité, raison pour laquelle il a pris plus de temps que prévu. J'en suis plutôt fier même s'il m'a peut-être coûté un siège au Département.»



Chiffres

22 106 000

euros. C'est le prix de l'X'eau, sans compter les aménagements urbains (6,8 millions d'euros) et la chaufferie bois (75 000 € d'études menées par l'agglomération). Il s'agit du plus gros chantier porté par l'ancienne communauté de communes de GrandCognac et aujourd'hui l'agglomération.

7 200 m².

C'est la superficie du bâtiment sur trois niveaux. Tous les locaux techniques sont au sous-sol. Au premier étage: une salle de musculation pour les associations et clubs locaux.

635 nageurs peuvent être accueillis

simultanément à la piscine en hiver. Avec l'ouverture des extérieurs, au 1^{er} juin, ce chiffre passera à 1025.

170 000

visiteurs. C'est la fréquentation visée annuellement par les élus de Grand Cognac, en comptant les scolaires.

28 degrés. C'est la température du bassin sportif, mais aussi la température de l'air à l'intérieur du bâtiment.

500 000

euros. C'est le déficit de fonctionnement annuel envisagé par les élus. À Nautilis, à Angoulême, il est de 1,5 million d'euros.

Charente Libre

S.A. à conseil d'administration
Capital: 37.950 € - Durée: 99 ans
Siège social: 21 M³ - 16340 L'Isle-d'Espagnac
Tél. 05.45.94.1600

Fondateur :
Pierre BODET (†)
Président d'honneur :
Louis-Guy GAYAN (†)

Président
du conseil d'administration :
Olivier GEROLAMI

Directeur général,
Directeur de la publication :
Jean-Pierre BARJOU

Rédacteur en chef :
Armel LE NY

REGIE EXTRA-LOCALE
COMMUNALES
Publicité: 01.55.38.21.00
Annonces classées:
01.55.38.21.70

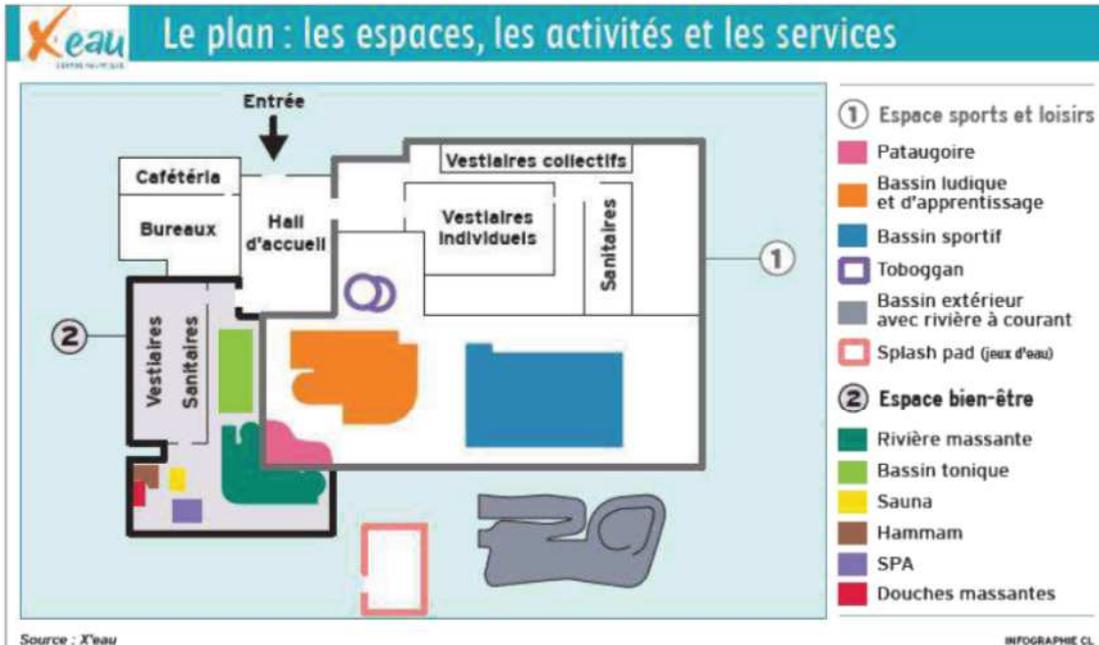
Audience mesurée par
AUDIPRESSE

Tirage: 34.556 ex.
N° commission
partaire
0520 C 89006
Principal
actionnaire:
GSD SA

Imprimé par Charente Libre, 21 M³, 16340 L'Isle-d'Espagnac
Ce journal a été imprimé sur du papier produit en France
après avoir obtenu le certificat de conformité de recyclage
premier niveau (97% de papier de haute qualité)
globe. Encres de GDS 1923 CO-ec
par acquisition sélective 2016

- Un espace de baignade hyper-lumineux, des bassins en inox, un traitement de l'eau à l'ozone...
- Ce sont les spécificités de l'équipement des Vauzelles ■ Voué à accueillir tous les scolaires du territoire.

Une piscine aux multiples atouts



Entrée gratuite samedi

Après l'inauguration pour les officiels ce jeudi à 17h, puis une soirée réservée au personnel de Grand Cognac et leurs familles, demain, les portes de l'X'eau s'ouvriront au public samedi, de 9h à 13h et de 14h à 18h. Pour cette journée, l'entrée à l'espace sportif et ludique sera offerte. Les plus curieux pourront visiter le site et profiter de l'expo photo de Julia Hasse (lire en page 8) qui retrace les quelque trois ans de chantier. Des activités seront proposées tout au long de la journée... Avant une ouverture classique, dimanche. La première vraie journée du complexe aquatique.

normes HQE (haute qualité environnementale), le bâtiment est chauffé via la chaufferie bois, installée à quelques pas de là. Et la consommation d'eau réduite grâce à onze filtres à billes de verre.

Ouvert à toutes les écoles de l'agglo

L'idée, c'était «d'offrir un établissement digne de ce nom aux habitants de l'agglo», poursuit Gérard Faurie. Et d'en faire, aussi, un équipement pédagogique. Dès le 23 avril, il va être ouvert, à tour de rôle, à toutes les écoles du territoire. Trente classes, réparties sur le territoire, vont déjà en profiter d'ici fin juin. «De Jarnac, Châteauneuf, Segonzac... Les enfants des 58 communes vont avoir accès aux cours de natation», se félicite Gérard Faurie, tout en précisant que l'agglo prendra en charge le transport évalué à 60 000 euros. Les collèges et lycées seront aussi accueillis. Mais pour eux, il faudra passer à la caisse. A noter que l'X'eau abrite aussi une salle de musculation pour les associations locales, les clubs et les lycéens. Rameurs, vélos, vélos elliptiques sont à disposition des sportifs.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

es objectifs sont fixés... Et ils sont ambitieux. Installé à Châteaubernard, à l'entrée de Cognac, l'X'eau, grande dame de pierre et de verre, espère attirer au moins 170 000 visiteurs par an: c'est deux fois la fréquentation annuelle de la piscine municipale cognacaise. Pour cela, le nouvel espace aquatique de l'agglo, inauguré ce jeudi soir et qui ouvrira samedi au grand public, compte sur ses atouts. D'abord, ses six bassins intérieurs répartis dans un bâtiment hyper-lumineux, doté de larges baies vitrées orientées plein sud. Également, une zone de bien-être qui vient clairement enrichir l'offre cognacaise (lire également en page 6). Et, même si on

a du mal à se projeter vu le mauvais temps de ce printemps, un bassin extérieur où l'on pourra se prélasser en plein été.

Bassins en inox: effet waouh garanti

«Ce qui va attirer les visiteurs, c'est l'accueil au sens large du terme», estime le directeur, Réginald Galland. Que ce soit un beau site, c'est un avantage, mais il faut que les locaux soient propres et que la température des bassins soit suffisante. 28 degrés pour les sportifs - la même température que l'air - 30 degrés dans le bassin d'apprentissage, 32 dans le pataugeoire... But avoué: garder les baigneurs et les faire revenir dans un périmètre actuellement couvert par Nautilus, à Angoulême, et les Antilles de Jonzac. Face à cette concurrence, l'X'eau possède quelques éléments qui lui

Il faut que les locaux soient propres et que la température des bassins soit suffisante.

permettent de se distinguer. Ce qui saute aux yeux quand on franchit les portes de la piscine, ce sont ses bassins en inox. «Au niveau visuel, ça en jette», remarque, lui-même, Gérard Faurie, le vice-président de Grand Cognac chargé des sports. Pour autant, ce n'est pas pour l'effet waouh qu'ils ont été retenus par les élus. «Ils ont entraîné un surcoût de 600 000 à 700 000 euros, précise d'ailleurs l'élu. Mais dans cinquante ans, on devrait

avoir un équipement qui n'aura quasiment pas bougé». Comparé aux piscines en carrelage, les coûts d'entretien sont réduits. «Les bassins en inox sont plus résistants», ajoute Réginald Galland, qui vante aussi une meilleure qualité de l'eau. «Il n'y a pas de joints et donc moins de bactéries.»

Pas d'odeur de chlore

Si les bassins sautent aux yeux, il y a, aussi, à l'X'eau, quelque chose qui saute au nez: aucune odeur de chlore au bord des bassins, hormis autour du spa et du bassin extérieur. L'eau subit, ici, un traitement à l'ozone... avec seulement un ajout de chlore gazeux pour la rendre désinfectante. «C'est moins polluant, moins irritant», indique Gérard Faurie. La technique est compliquée, encore peu développée en France: les équipes ont deux ans pour s'y former. Conçu selon les

Activités

Trente-huit cours du lundi au samedi, sans compter les séances d'apprentissage de la natation... Avec l'ouverture de l'X'eau, les amateurs de baignade vont pouvoir combler leur emploi du temps. De 9h30 jusqu'à 18h45, il n'y a plus qu'à faire son choix.

■ Apprendre à nager

Des cours de natation seront proposés aux enfants et aux adultes. L'X'eau se charge de l'apprentissage. Le perfectionnement et la compétition seront, eux, assurés par le club des Dauphins cognacais.

■ Vaincre sa peur de l'eau

Des séances d'aquaphobie, plutôt destinées aux adultes et aux seniors, sont programmées plusieurs fois par semaine. «On propose des cycles de dix séances, destinés à chasser sa peur de l'eau et prendre confiance», indique Réginald Galland, qui précise que, durant ces ateliers, «on n'apprend pas à nager».

Petits ou grands, faites votre choix !



De l'aquagym douce pour les seniors à l'aquafitness plus intense... 38 cours hebdomadaires sont programmés. Photos Renaud Joubert

■ Se muscler et se tonifier

L'aquagym, c'était, à la piscine de Cognac, le domaine des Dauphins. À l'X'eau, ce sont les maîtres-nageurs qui s'en occuperont. Et ils ont concocté des programmes aux petits oignons. «On n'a rien inventé...», avance Réginald Galland. Simple, Cognac se met à la page en programmant différentes activités pour se remuscler.

De l'aquagym douce, accessible à n'importe qui souhaite s'entretenir, à l'aquagym tonique, qui permet de raffermir sa silhouette, jusqu'à l'aquafitness plus intense aux niveaux cardiaque et musculaire ou l'aquajump... Les cours durent 45 minutes. Pas besoin de s'engager sur une longue durée, il est possible de prendre une carte de dix séances et de réserver, semaine après semaine, ou jour après jour, en fonction de ses disponibilités, sur internet. Et si l'on n'arrive pas à choisir, l'aquatrain, deux fois par semaine, permet de tester un peu toutes les activités en tournant sur différents ateliers. Il est aussi possible de louer des vélos pour faire de l'aquabike à n'importe quel moment de la journée.

■ Se détendre en famille

Le samedi matin, place aux familles. Avec deux séances de bébés nageurs, réservées aux enfants de 6 mois (après



Les amateurs auront la possibilité de suivre des cours collectifs d'aquabike ou de louer des vélos de manière individuelle.

le 2^e vaccin) à 3 ans, de 9h à 9h30 et de 9h45 à 10h15. Les 3 à 5 ans seront, eux, accueillis lors d'une séance intitulée «jardin aquatique» de 10h30 à 11h15.

■ Se relaxer enceinte

C'est nouveau également: deux créneaux hebdomadaires seront réservés aux femmes enceintes. Des séances, destinées à se relaxer et à maîtriser son souffle, qui seront encadrées par la maternité de Cognac.



Des lignes épurées, des matières brutes, de larges baies vitrées... De l'extérieur, la structure ressemble un peu à un musée. «Ce sera certainement plus bruyant», prévient Réginald Galland, le directeur. Photos Renaud Joubert



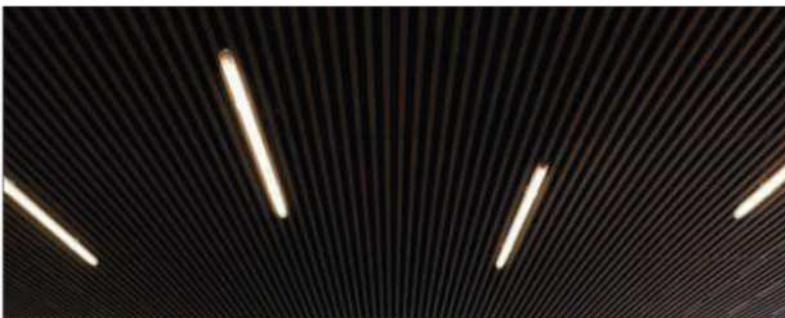
Les buissons et arbustes n'ont pas encore eu le temps de pousser. Les espaces extérieurs devraient être davantage végétalisés au moment d'ouvrir le bassin extérieur et le «splash pad», le 1^{er} juin.



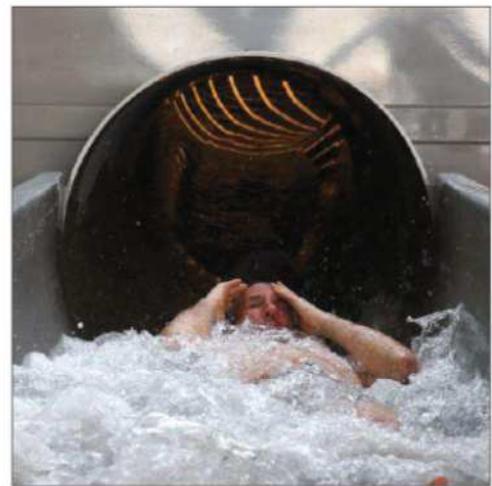
Des coins détente et relaxation sont accessibles dans le bassin ludique, sans avoir à passer par l'espace bien-être.

Avant de plonger dans le grand bain

■ Après l'inauguration prévue ce jeudi, les premiers nageurs sont attendus samedi ■ En attendant, CL vous propose une visite en images.



La façade vitrée, les bassins en inox et le plafond en toile tendue rendent les lieux très lumineux. L'autre avantage: avec le traitement de l'eau à l'ozone, pas d'odeur de chlore au bord de la piscine.



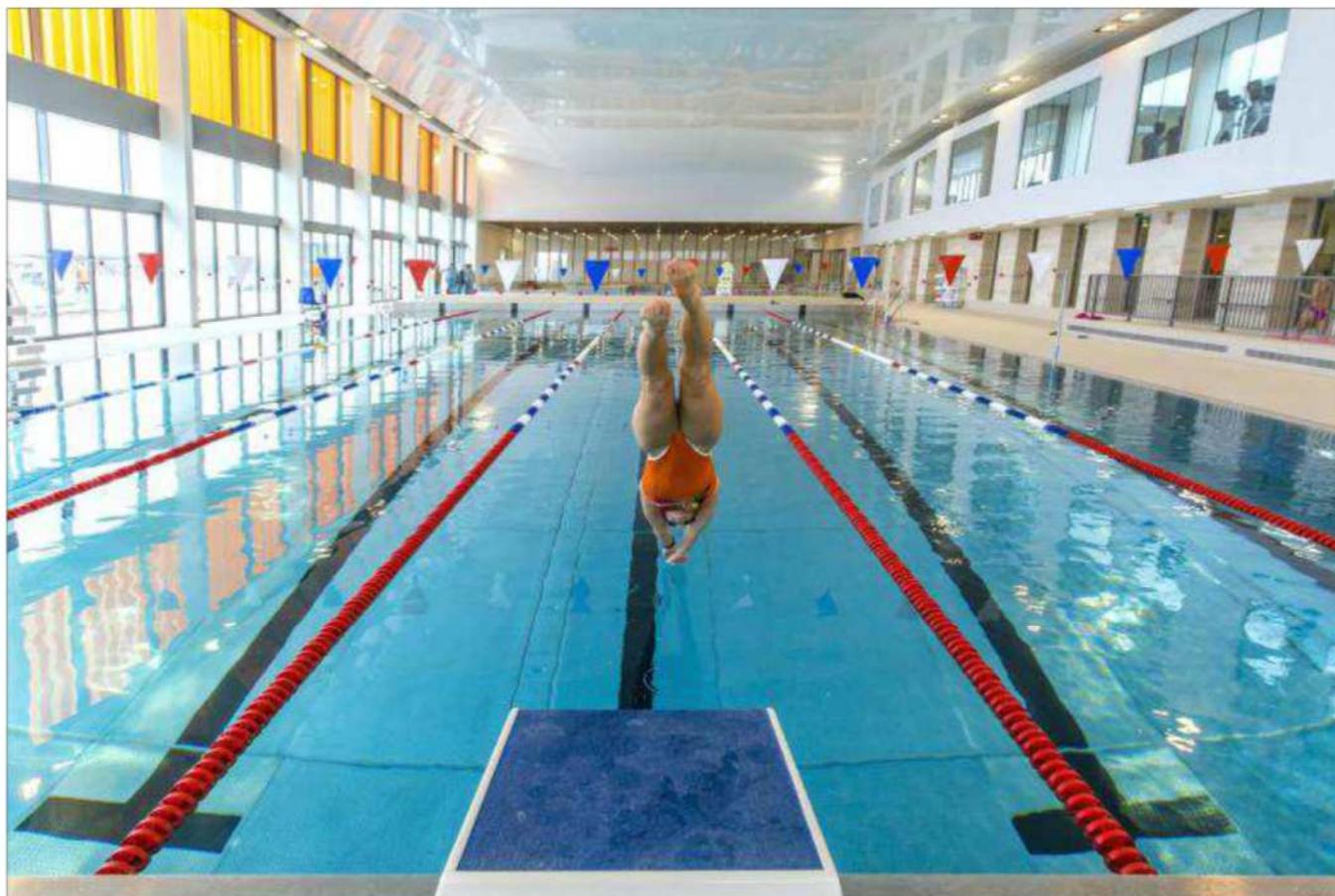
Attention, il est rapide! Quasiment invisible depuis l'extérieur, le toboggan aquatique de 50 mètres procure de bonnes sensations. Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



Le centre aquatique complet sera accessible à l'espace sportif.



À l'étage, une salle de sport sera accessible aux associations et clubs locaux: basket, hand, gym... Les lycéens pourront aussi en profiter avec une belle vue sur l'espace sportif et ludique.



Le bassin sportif de 25 mètres compte six lignes d'eau. L'eau y est chauffée à 28 degrés. C'est aussi la température de l'air dans le complexe aquatique. Le bassin d'apprentissage atteindra, lui, les 30 degrés, la pataugeoire, 32. Pour avoir encore plus chaud, direction le spa et ses 34 degrés. «La température des bassins, c'est l'un des éléments les plus importants pour les usagers», observe Réginald Galland.



trois vestiaires: un collectif pour les groupes et les scolaires, un plus grand pour et ludique et, un autre plus petit, pour la zone bien-être. 73 cabines au total et 675 casiers.



Pour pouvoir éclairer la piscine avec des leds, des hublots entourent le bassin sportif. Amusant depuis les couloirs techniques, au sous-sol.



Les couloirs de l'eau, c'est le paradis des techniciens: des filtres à eau maousse costauds, des tablettes numériques pour vérifier le pH et les taux de chlore, des centrales de traitement d'air. Une autre vie sous la piscine.



Le sauna peut accueillir dix personnes à la fois. Idem pour le hammam. De vrais moments de détente.

Photos Renaud Joubert

Un spa pour buller et se la couler douce benèze

■ Au sportif et au ludique, s'ajoute la détente dans un espace dédié qui respire le bien-être ■ Hammam, sauna, jacuzzi, rivière massante, CL s'est mouillée pour vous.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Privilegié? Oui, et c'est assumé. Un complexe aquatique à disposition pour se la couler douce pendant ses heures de boulot, ce n'est pas tous les jours. De toute façon, il en fallait bien un qui s'y colle, se mouille, pour tester cet X'eau. Pas les bassins sportifs, ce sera pour plus tard, plutôt son espace bien-être. Quitte à faire, autant en profiter. Et puis mine de rien, on y sue dans ces endroits, un peu, preuve que j'ai tout de même bossé lors de cette immersion. Allons-y, sachant qu'il vous en coûtera 9,50€ pour jour de bienfaits de cet espace de 600m² séparé de la partie sportive par une baie vitrée joliment décorée, histoire d'être à l'abri des regards. Capacité maximale: 70 personnes. Shorts de bain interdits. On commence par les vestiaires, après s'être déchaussé à l'entrée, dix dont deux réservés aux personnes en situation de handicap. À moi la



Une rivière permet de tester la nage à contre-courant ou, au contraire, de se laisser porter.

détente. Direct. J'évite le bassin «tonique» de 12,50m sur 6m dédié aux séances d'aquabike, aquagym et autres activités de santé (sur ins-

cription). On n'est pas là pour ça. J'y reviendrai, juste pour la photo. Ce qui m'intéresse, c'est de suer, il faut bien justifier son salaire, et le hammam comme le sauna sont les endroits propices. Les deux peuvent accueillir dix personnes en même temps. Le premier est bien agencé et suffisamment large pour ne pas se sentir oppressé. Parfum d'huiles essentielles dans l'air, d'eucalyptus en l'occurrence, elles seront différentes chaque jour. Le sauna voisin est à l'avenant, aussi agréable. 80° au thermomètre, 15mn par séance, une, faut pas pousser non plus, suer oui, fondre non. À la sortie, ou si on veut remettre le couvert, il faut passer par les douches, froides pour les guerriers, à température réglable et à jets pour les autres. Le passage obligé pour ensuite rejoindre le jacuzzi tout proche. Là, pas de temps imparti, pas d'ozone non plus

comme partout ailleurs, du chlore, mais une eau à 34°, une jolie fontaine et un beau panorama sur l'extérieur. Alors on se délasse, pré-léve, dégrasse, on finisse, mais le temps passe, faut bouger sa carcasse. On zappe donc les transats à disposition pour buller, transportables sur la terrasse extérieure dédiée à cet espace. Ça tombe bien aussi, on était en mars quand même, sinon je m'y serai rendu après un crochet par la tisanerie où une machine délivre thés ou infusions. Et puis ça a le mérite de casser les rimes en 'asse', quoique, puisque la dernière étape invite à se laisser porter, sans être emballé non plus, par une rivière mass...ante jalonnée de jets, l'ultime joyuseté, la fin d'un moment de bonheur. Il faut maintenant se plier à la photo en effet, sur un vélo, dans le bassin «tonique» Histoire de faire genre. Manquerait plus que mon chef me brasse après ce pénible reportage.



Le jacuzzi est le seul endroit où l'eau est chlorée, ce qui n'empêche pas d'y buller.

X'eau horaires

Espace sports et loisirs

Période scolaire
Lundi : 12h - 14h30 et 15h30 - 19h30
Mardi au jeudi : 12h - 14h et 16h - 19h30
Vendredi : 12h - 14h et 16h30 - 21h
Samedi : 14h - 18h sans interruption
Dimanche : 9h - 17h sans interruption

Petites vacances (hiver, printemps, automne, été)
Lundi au jeudi : 10h - 19h30 sans interruption
Vendredi : 10h - 21h sans interruption
Samedi : 14h - 18h sans interruption
Dimanche : 9h - 17h sans interruption

Espace bien-être

Période scolaire et petites vacances
Lundi au jeudi : 10h - 19h30 sans interruption
Vendredi : 10h - 21h sans interruption
Samedi : 10h30 - 18h sans interruption
Dimanche : 9h - 12h30h et 14h30 - 17h

Source : X'eau INFOGRAPHIE CL

X'eau tarifs

	plein tarif	tarif réduit
Entrée unique		
Espace sports et loisirs (intérieur et extérieur)	4,50€	3,60€
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit	
Espace Bien-être	9,50€	

Forfait journée	
Espace sports et loisirs (intérieur et extérieur)	6,00€
Espace Bien-être	12,00€

Abonnements	
Espace sports et loisirs (intérieur et extérieur)	
Carte 10 entrées	40,50€ / 32,40€
Forfait 20 heures	60€
Forfait annuel	280€
Espace bien-être	
Forfait 10 heures	65€
Forfait annuel	520€

Activités	
Activités santé et forme	
Séance unique	10€ / 9€
Forfait trimestriel adulte (hors vacances scolaires)	80€ / 77€
Débats nageurs forfait trimestriel (hors vacances scolaires)	80€ / 77€
Location aquabike 30'	5€

Apprentissages	
Leçon individuelle adulte	15€
Aquaphobie forfait trimestriel (hors vacances scolaires)	80€ / 77€
Natation enfant jusqu'à 12 ans forfait annuel (hors vacances scolaires)	120€ / 100€

Source : X'eau INFOGRAPHIE CL

Un forfait journée... pour les fumeurs

Pas de cigarette à la piscine. Ni au solarium, ni à la terrasse de la cafétéria. L'espace est entièrement non-fumeur. Si l'on compte sortir à sa guise pour s'en griller une et rentrer ensuite, il faudra prendre un forfait journée. La solution à un problème technique, explique Réginald Galland: «Quand on prend une entrée unitaire, la carte est avalée par le tripode.»

■ Arrivé en Charente à l'été 2016 après une carrière en région parisienne, il est aujourd'hui le directeur des équipements aquatiques de Grand Cognac ■ Prêt à accueillir les premiers usagers de l'X'eau samedi.

Réginald Galland, Monsieur Piscines

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

A part son signe astrologique - le poisson - rien ne le destinait vraiment à évoluer dans le milieu des piscines. Petit, dans le Val-d'Oise, Réginald Galland faisait même croire à ses parents qu'il avait suivi ses cours de natation... en passant sous l'eau son maillot de bain avec une goutte de javel. Malin.

«Je détestais l'eau chlorée», sourit-il aujourd'hui, dans son bureau de directeur de l'X'eau. C'est qu'il en a fait du chemin depuis. Déjà, en raison d'une mauvaise scoliose, il a appris à nager. Et il a finalement aimé ça. Il reconnaît même qu'il avait «des aptitudes». Compétiteur au niveau interrégional, il a plusieurs fois été sélectionné aux championnats de France, dans sa catégorie.

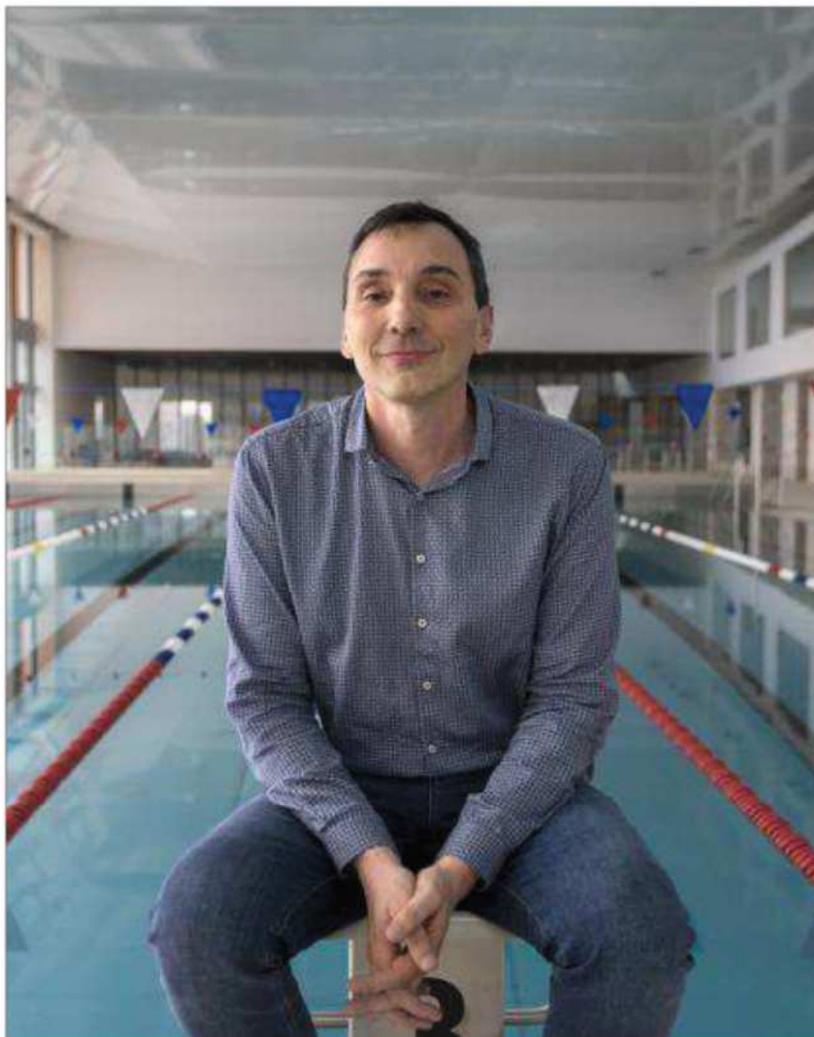
Bac D en poche, il rentre en Staps (1) à Paris V pour devenir professeur d'éducation physique et sportive. L'idée ne dure qu'un temps: il se réoriente pour passer le concours de professeur des écoles. Qu'il obtient avant de se rendre compte que l'Éducation nationale, ce n'est pas fait pour lui.

Changement de vie

«Pendant que je faisais mes études, j'entraînais et je continuais à nager», raconte Réginald Galland, titulaire du diplôme de maître-nageur. Alors, quand un poste de chef de bassin se libère à la piscine de Cergy-Pontoise - 150 000 entrées par an - il saute sur l'occasion. «J'ai fait mes armes là-bas, je suis rapidement devenu sous-directeur.»

Il passe le concours pour être titulaire de la fonction publique et, au bout de six ans, prend la direction de la piscine de Vauvray, puis de tout un secteur. Il gère alors l'apprentissage de la natation aux scolaires.

C'est l'une des missions principales de l'X'eau. «En Charente, un enfant sur deux ne sait pas nager en entrant en 6.» L'objectif est d'in-



À 47 ans, Réginald Galland a la charge de toutes les piscines du territoire de Grand Cognac: l'X'eau, mais aussi les bassins de Jarnac et Châteauneuf.

Photos Renaud Joubert

verser la tendance. Ça tombe bien: les défis et la mise en place, c'est ce qui plaît à Réginald Galland. À Paris, en 2016, quand il tombe sur l'an-

nonce de la communauté de communes de GrandCognac, le challenge le séduit. «Avec ma femme, on voulait changer de vie. Notre

filie entrainait à la fac... Et on avait toujours dit qu'on descendrait sous la Loire pour notre retraite.» Sans connaître la Charente, le

99

Il va falloir nous donner le temps à nous aussi. On va se roder jusqu'à l'été pour atteindre notre vitesse de croisière à la rentrée.

couple plaque tout et débarque à Cognac l'été suivant. Sur le chantier de l'X'eau, le gros-œuvre est en train de se terminer. «J'ai quand même eu le temps d'apporter quelques modifications pour le fonctionnement», précise Réginald Galland, qui observe: «On voit que les architectes se sont entourés de professionnels de la natation. Les choses ont été faites pour optimiser la surveillance.»

Il s'étonne tout de même de quelques choix. La salle de musculation, par exemple, réservée aux associations et pas ouverte au public. «Ça va générer de la frustration, mais je comprends qu'il ne fallait pas créer de concurrence aux salles de sport.»

Comme son équipe de 24 personnes, le directeur a maintenant hâte que l'aventure commence vraiment. «L'équipement est prêt, je ne suis pas inquiet par rapport aux bassins», confie-t-il, tout en espérant qu'il n'y aura pas trop de couacs au démarrage. «Il va falloir nous donner le temps à nous aussi. On va se roder jusqu'à l'été pour atteindre notre vitesse de croisière à la rentrée.»

En parallèle, le directeur va se pencher sur les piscines de Jarnac et Châteauneuf pour proposer une vraie offre aquatique sur le territoire. Harmoniser les tarifs, les horaires. Prévoir les travaux. «Il y a encore du boulot.»

(1) Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Technicien

Mickaël Baidez

«On a hâte que ça vive!»



C'est un virage dans sa carrière. Âgé de 33 ans, installé à Bourg-Charente, Mickaël Baidez était employé au service électricité de la ville de Cognac depuis cinq ans, quand il a été

recruté dans le courant de l'été par l'agglomération pour travailler à l'X'eau. «Je suis sportif, j'étais intéressé par le milieu aquatique.» C'était, pour lui, une belle opportunité. Depuis le 2 janvier, il est l'un des quatre techniciens employés à la piscine. «Ici, tout est XXXXL. Tout est géré par tablette depuis les sous-sols», dit celui qui a dû se familiariser avec les lieux, les systèmes de filtration... «Maintenant, j'ai vraiment hâte que ça ouvre et que ça vive! On a envie de partager notre joujou.»

Maître-nageuse

Anne-Sophie Pascual

«Je trouvais le site magnifique»



Elle a quitté les Antilles de Jonzac pour l'X'eau de Cognac. Anne-Sophie Pascual, 31 ans, qui vit à Saintes, fait partie de l'équipe des douze maîtres-nageurs.

«J'avais suivi le chantier, je trouvais le site magnifique.» Elle a surtout été particulièrement séduite par le traitement de l'eau à l'ozone. «Le chlore, c'est une vraie contrainte dans notre métier. Ça provoque des sinusites, des maux de tête, des problèmes de santé...» Et comme elle adore ce qu'elle fait, la professionnelle souhaite se préserver. Elle encadrera ici différentes activités: aquabike, aquajump... «On est prêt, y'a plus qu'à!»

Agent d'accueil

Céline Poisbelaud

«C'est une belle piscine»



À 25 ans, la Cognaçaise Céline Poisbelaud change complètement de voie professionnelle. Titulaire d'un BTS tourisme, elle a été guide

en maison de cognac, agent d'accueil en office de tourisme, saisonnière au Puy-du-Fou... Elle sera désormais agent d'accueil et d'entretien à l'X'eau. «Et j'accueillerai encore des touristes», assure celle qui a été embauchée le 2 novembre. En attendant l'ouverture, elle a donné des coups de main dans les services de l'agglomération. «Depuis le temps qu'on se prépare, on a envie que ça ouvre. Même si on a une petite appréhension, ça va aller. C'est une belle piscine.»

Chef de bassin

Sarah Peraudeau

«Un bien-être incroyable»



Dix-sept ans qu'elle assurait la surveillance de la baignade à la piscine municipale de Cognac. Sarah Peraudeau, 45 ans, a l'impression de basculer dans une nouvelle dimension

en devenant, avec Laurence Lacour, l'une des deux chefs de bassin de l'X'eau. «Pour le moment, il y a beaucoup de stress. On travaillait dans un environnement familial et familial. Ici, c'est complètement différent», observe-t-elle, tout en ajoutant: «C'est un espace de travail magnifique. Il n'y a pas le bruit des machines, pas l'odeur du chlore... C'est un bien-être incroyable. Mon appréhension, aujourd'hui, c'est de ne pas être à la hauteur de la tâche.»

■ Photographe, diplômée en architecture, Julia Hasse a suivi les travaux de très près ■ Pour l'inauguration, elle a sélectionné une quinzaine de clichés ■ Retraçant les grandes étapes du chantier.



21 juin 2016. Les ouvriers s'attaquent aux bassins et commencent à poser les plaques d'inox.

Photos Julia Hasse



En parallèle, les murs du complexe aquatique s'élevant. L'un des moments forts du chantier, selon la photographe.



25 juillet 2016. Autre étape importante, la pose de la charpente. Quelques mois plus tard, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air.

Trois ans de chantier dans une expo



Diplômée en architecture, Julia Hasse est devenue photographe. Repro CL

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Elle a un double regard. Celui d'architecte, mais aussi celui de photographe. Installée à Châteaubernard, Julia Hasse a été missionnée par Grand Cognac pour suivre le chantier de l'X'eau à partir de février 2016. La première pierre avait déjà été posée. Tout comme les fondations. Mais au gré des mois, au contact des ouvriers, elle a vu le bâtiment s'élever et les Vauzelles se transformer. À raison d'un reportage toutes les quatre semaines en moyenne, complètement libre sur le chantier, la photographe a réalisé quelque 4 000 clichés.

Avec le sentiment d'être «une spectatrice privilégiée». Elle en a gardé 600 environ... et en a sélectionné une quinzaine pour une exposition à découvrir dès samedi pour l'ouverture au grand public. Des photos artistiques, parfois décalées, visant à mettre en avant la beauté d'un chantier, mais aussi l'humain. «Les petits gestes qui font le bâtiment.»

Les moments phare, selon elle: la pose des poutres pour la toiture, celle des bassins, l'élévation des murs... «C'était un chouette chantier, un beau travail d'architecte», commente la photographe, originaire d'Allemagne. Julia Hasse souligne les lignes épurées, les jeux d'ombre et de lumière autour des bassins, le côté sobre du bâtiment. «De l'extérieur, on pourrait même penser qu'il s'agit d'un musée.»



18 mai 2016. Les fondations sont posées. Les deux grues, qui marquent le paysage depuis la fin 2015, s'activent sur le chantier, l'une posée dans le bassin sportif, l'autre à l'extérieur. Tout le sous-sol a déjà été réalisé.



3 novembre 2016. Les vitres sont posées en façade. Le bassin extérieur est en cours d'installation.



15 février 2018. Il ne manquait plus qu'eux. Les brise-soleil, particularité de l'équipement et pour lesquels le chantier a pris du retard, sont enfin posés.

Dates

2010. Après avoir abandonné le projet de reconstruction d'une piscine dans le parc François-I^{er}, la communauté de communes (CDC) de Grand Cognac missionne un assistant à maîtrise

d'œuvre pour un projet des Vauzelles. **2011.** Les études de faisabilité sont menées. **2012.** La CDC planche sur le préprogramme de centre aquatique et d'aménagement urbain du site. **2013.** Le programme est rédigé. En fin d'année, le concours

d'architectes est lancé. **2014.** Le cabinet BVL Architecture, basé à Paris, est retenu en février et s'attelle à la conception. **2015.** Le permis de construire est accordé en juin. Un mois plus tard, le chantier démarre. En fin d'année, le sous-sol est creusé et les grues posées.

2016. C'est la phase de gros œuvre. Le 3 mars, la première pierre est symboliquement posée. En fin d'année, les travaux s'intensifient à l'intérieur. **2017.** L'entreprise en charge du lot menuiserie est défaillante. Le chantier prend du retard. L'ouverture est repoussée de quelques mois.

Institutions: la réforme sur la table

■ Un tiers de parlementaires en moins, une dose de proportionnelle aux législatives, un cumul de mandats limité, etc ■ Le gouvernement a annoncé les arbitrages sur la réforme emblématique des institutions.

Le Premier ministre Édouard Philippe a dévoilé hier la vaste réforme des institutions, promise par Emmanuel Macron. Après un passage en Conseil des ministres le 9 mai, l'exécutif compte permettre à l'Assemblée de procéder à une première lecture des textes avant l'été, « puis de parachever cette réforme en 2019 », et non plus cette année comme envisagé jusqu'alors.

30% de parlementaires en moins

L'exécutif a décidé de réduire de 30% le nombre de parlementaires dans chaque chambre. Le nombre de députés sera ramené à 404 et le nombre de sénateurs à 244 lors des prochaines élections. LR s'inquiète d'une sous-représentation des territoires ruraux. D'autres, à l'instar des communistes ou de socialistes, craignent aussi que cela ne dépossède le Parlement au profit de l'exécutif.

15% de proportionnelle

La « dose » de députés élus à la proportionnelle, promise par Emmanuel Macron, est finalement de 15%. Il s'agit de permettre à « toutes les sensibilités » d'être « justement représentées ».

Sous l'effet du scrutin majoritaire à deux tours, le FN, notamment, présent au second tour de la présidentielle, n'a obtenu aux dernières législatives que huit sièges. Ce mode de scrutin est en vigueur depuis 1958, sauf en 1986 où la proportionnelle intégrale avait abouti à l'élection de 35 députés FN.

Sur la dose de proportionnelle, plusieurs questions demeurent: listes nationales, régionales ou panachées pour la proportionnelle, quel redécoupage des circonscriptions, etc. Chez les LREM, le président de l'Assemblée François de Rugy défendait 25%, là où plusieurs députés du groupe majoritaire souhaitaient au maximum 15% pour des « majorités claires ».

Si les petites formations sont naturellement d'ardents partisans de la proportionnelle, Les Républicains sont contre, pointant un risque



Il y aura 404 députés et 244 sénateurs après les prochaines élections. Chaque département a reçu la garantie de conserver au moins un député et un sénateur.

Photo AFP

« d'instabilité », exemples italien et allemand à l'appui. Gérard Larcher, président du Sénat, n'était pas contre une dose « raisonnable » autour de 10%. Il a surtout obtenu la garantie d'un député et d'un sénateur par département.

Cumul des mandats limité

Le nombre de mandats identiques, complets et consécutifs sera limité à trois pour les parlementaires et présidents d'exécutifs locaux. Cette disposition pourrait ne s'appliquer qu'aux prochains élus. Les maires des communes de moins de 9.000 habitants n'y seront pas soumis.

Différenciation des territoires

Les collectivités locales de métropole et d'outre-mer pourront « adapter les règles qui régissent leurs domaines de compétence à

la réalité de leur territoire ». Un « pacte girondin » mais aussi « un gage d'efficacité et une façon de réformer sans céder à l'esprit de système », pour le Premier ministre.

Justice, Cese

Les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature seront renforcés pour la nomination et l'exercice du pouvoir disciplinaire des magistrats du parquet.

La Cour de Justice de la République, chargée de juger les ministres, sera supprimée et les membres du gouvernement jugés par la Cour d'appel de Paris, mais avec un « filtre » pour que « la responsabilité pénale des ministres ne soit engagée qu'à bon escient ».

Les anciens présidents de la République ne siégeront plus au Conseil constitutionnel.

Le Conseil économique, social et environnemental, actuellement doté de 233 membres, sera « réduit

de moitié », pour devenir « une chambre de la société civile », chargée d'organiser des consultations de citoyens et d'experts sur les « projets d'avenir ».

Corse

Une référence explicite à la Corse sera inscrite dans la Constitution. Il s'agit d'une des rares revendications nationalistes retenues par Emmanuel Macron lors de sa visite en Corse début février.

Fabrique de la loi

Au nom de l'« efficacité », la procédure va connaître plusieurs changements pour accélérer les débats. Le « contingentement » des amendements, chiffon rouge, a été abandonné, mais reste un mécanisme pour les limiter. Parmi d'autres modifications, le calendrier budgétaire de l'automne sera réduit à 50 jours, contre 70. En contrepartie, le Par-

lement verrait ses pouvoirs d'évaluation et de contrôle renforcés.

Climat

L'impératif de lutte contre le changement climatique, « défi majeur du siècle », sera inscrit à l'article 34 de la Constitution, qui fixe le domaine de la loi.

Des associations, comme la Fondation pour la nature et l'homme (FNH), ont regretté le choix gouvernemental de ne pas introduire la lutte contre le réchauffement dans l'article premier de la Constitution et l'absence de référence à la biodiversité, y voyant un manque d'ambition sur l'environnement.

Service national universel

Si le Conseil d'État juge nécessaire « un fondement constitutionnel », le Service national universel figurera aussi à l'article 34.

Une loi pour donner un nouvel Élan au logement

Le projet de loi sur le logement baptisé Élan (évolution du logement et aménagement numérique) a été présenté hier en Conseil des ministres. Il est attendu à l'Assemblée en juin. Voici les principales mesures:

Un « bail mobilité »

Un bail mobilité, conclu pour une durée d'un à 10 mois et non reconductible, sera créé à destination des personnes « en formation professionnelle, en études supérieures, en contrat d'apprentissage, en

stage, ou en mission temporaire dans le cadre de leur activité professionnelle ». Aucun dépôt de garantie ne pourra être exigé par le bailleur et le locataire pourra bénéficier de la garantie Visale (Visa pour le logement et l'emploi).

Locations touristiques: sanctions renforcées

Les contrôles et les sanctions civiles en matière de locations de courte durée à des fins touristiques seront renforcés. Le loueur devra transmettre à la commune le dé-

compte du nombre de nuitées ayant fait l'objet d'une location pendant l'année en cours. Les amendes (de 5.000 à 10.000 euros) sont renforcées pour les loueurs. Et de nouvelles amendes, allant de 10.000 à 50.000 euros, sont créées, visant les plateformes. Un plafond légal de 120 jours de location de la résidence principale à des fins touristiques est créé.

Handicap: logements « évolutifs »

Les logements collectifs ne de-

vront plus être entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Au sein de chaque bâtiment à usage d'habitation ou à usage mixte, seuls un dixième des logements devront l'être, tandis que les autres devront être « évolutifs », c'est-à-dire adaptables à la perte d'autonomie et au vieillissement (cloisons amovibles...).

Réforme du secteur HLM engagée

Les bailleurs sociaux dont le patrimoine compte moins de

15.000 logements devront faire partie d'un groupe d'organismes de logement social d'ici trois ans. La vente de logements HLM sera facilitée: plus besoin d'autorisation préfectorale, le prix de vente fixé librement par le bailleur social s'il vend à un autre organisme ainsi que le droit de préemption détenu par les communes supprimé.

Une ordonnance permettra aux bailleurs de fixer plus librement les loyers de leurs logements, en les adaptant aux capacités financières des ménages qui les occupent.

SNCF: un acte | très suivi

Les trois quarts des conducteurs et des contrôleurs sont restés mobilisés hier. Le retour progressif à la normale a lieu aujourd'hui. Avant une nouvelle grève dès samedi à 20h.

Au deuxième jour du premier épisode de la grève contre la réforme de la SNCF de deux jours sur cinq annoncée jusqu'au 28 juin, à l'appel de la CGT, l'Unsa et la CFDT, la participation globale était annoncée hier en baisse par la direction de la SNCF, avec 29,7% de grévistes «en milieu de matinée» (après 33,9% la veille). Mais les trois quarts des conducteurs restaient mobilisés (74% contre 77% mardi) et il y avait davantage de contrôleurs (77% contre 69%) et d'aiguilleurs (46% contre 39%) en grève. En conséquence, seul un TGV sur sept et un train régional sur cinq en moyenne, soit sensiblement la même chose que mardi, ont circulé hier.

Le trafic doit revenir progressivement à la normale aujourd'hui, selon la SNCF. Le trafic TGV est annoncé «quasi normal», trois trains régionaux sur quatre sont prévus et trois Intercités sur cinq. La reprise de la grève est prévue dès samedi 20h, pour deux jours à nouveau, jusqu'à mardi 7h55.

Pepy: «Le dialogue n'est pas rompu»

Le gouvernement va mener la «transformation» de la SNCF «jusqu'au bout, avec calme et avec une grande détermination», en dépit de la grève, a déclaré son porte-parole Benjamin Griveaux, à l'issue du Conseil des ministres. Le dialogue «n'est pas rompu», a promis le patron de la SNCF



À Marseille, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés pour soutenir les cheminots et «défendre le service public».

Photo AFP

Guillaume Pepy dans un entretien aux quotidiens régionaux du groupe Ebra (*Est Républicain*, *DNA*, etc) publié aujourd'hui, rappelant l'ouverture la semaine prochaine «des concertations».

La CGT, qui a publié le mois dernier son propre rapport sur l'avenir du rail, accuse de son côté le gouvernement et la direction de la SNCF d'«enfumage» et de «désinformation» pour «masquer les enjeux véritables de la réforme ferroviaire en cours». Le syndicat et les trois autres organisations représentatives du groupe, Unsa, SUD et CFDT, seront réunis cet après-midi au ministère des Transports

pour une table ronde sur la dette, le financement et le statut de la SNCF. Demain, une autre réunion au ministère se penchera sur les droits sociaux des cheminots.

Le projet de loi sur le pacte ferroviaire, qui prévoit un recours aux ordonnances sur certains points, sera voté en première lecture le 17 avril à l'Assemblée. Les députés Les Républicains devraient s'entendre pour voter «pour» la réforme ou «s'abstenir», a estimé Damien Abad, l'un des vice-présidents du parti, qui lui la votera.

À Marseille, plusieurs centaines de manifestants - agents des finances publiques, dockers retraités, pos-

Le chiffre

220.000

Une «cagnotte» de soutien aux cheminots en grève, lancée le 23 mars par une trentaine d'écrivains, réalisateurs ou encore universitaires, avait franchi la barre des 220.000 euros, hier soir. «Tout l'argent déposé sur la cagnotte ira directement, sans intermédiaire, aux fédérations de cheminots», a indiqué le sociologue Jean-Marc Salmon, à l'origine du projet.

<https://www.leetchi.com/fr/Cagnotte/31978353/a8a95db7>

tiers, étudiants... - se sont rassemblés hier à la gare Saint-Charles pour soutenir les cheminots et «défendre le service public». Pour l'ancien n°1 de la CGT, Bernard Thibault, le gouvernement se trompe de cible en voulant modifier le statut de la SNCF (en société anonyme), abandonner l'embauche au statut de cheminot et ouvrir le transport ferroviaire de voyageurs à la concurrence. «Accuser les cheminots d'être responsables du désastre des politiques publiques est un comble», alors qu'au contraire leur mobilisation «porte l'intérêt général», affirme-t-il dans une tribune dans *Le Monde*.

Casse-tête électoral en vue

POLITIQUE 30 % de députés en moins, 15 % de proportionnelle aux législatives : le projet du gouvernement pour moderniser les institutions s'annonce complexe à mettre en œuvre

JEFFERSON DESPORT
jdesport@sudouest.fr

Édouard Philippe l'a confirmé hier, lors d'une conférence de presse à Matignon : la réforme des institutions voulue par Emmanuel Macron lors de sa campagne présidentielle s'articulera autour de deux mesures phares. La première, comme il l'a expliqué, visera à réduire de 30 % le nombre de parlementaires. Ainsi, à l'issue des prochaines législatives de 2022, il n'y aura plus 577 députés comme aujourd'hui, mais 404. Soit la suppression de 173 sièges, et donc d'autant de circonscriptions.

Ceci promet une refonte en profondeur de la carte électorale. Et des sueurs glaciales pour les députés concernés par ce nouveau découpage du territoire, lequel s'annonce d'ores et déjà redoutable. Et qui n'épargnera pas non plus les sénateurs dont leur nombre sera ramené de 348 à 244. Un vrai coup de rabot donc qui interpelle Boris Vallaud, le député PS des Landes : « Est-ce qu'on renforce le Parlement avec moins de parlementaires ? »

Députés sans circonscription

Selon lui, avec une réforme ainsi calibrée, le nombre de députés landais pourrait passer de 3 à 2 et celui des

sénateurs de 2 à 1. « Est-ce qu'on peut renouer la confiance avec les électeurs dans des circonscriptions plus grandes ? », interroge-t-il.

La seconde mesure verra la mise en place d'une dose de proportionnelle dès les prochaines législatives. Et ce, à hauteur de 15 %. Loin donc des 25 % demandés par François Bayrou, le président du MoDem et allié d'Emmanuel Macron. Concrètement sur 404 députés à élire, 60 le seront ainsi. Concernant la méthode, Benoît Simian, le député LREM du Médoc, nous a confirmé hier soir le recours à des listes nationales. Lesquelles, s'inspirant de ce qui se fait aux européennes, seront pilotées par les états-majors politiques.

Mais comme le souligne Jean Petaux, politologue à Sciences Po Bordeaux, cela impliquera que ces nouveaux députés n'aient « pas de circonscription ». Un point qui devrait faire débat, au moins dans l'opposition, comme l'explique le socialiste Boris Vallaud : « La question du lien des parlementaires avec le territoire va se poser ». « Mais surtout, poursuit-il, ces listes pourraient devenir le point de chute numéro un des parapatchiks des appareils politiques ».

Un double vote

Restera ensuite à organiser le vote. Selon Benoît Simian, la solution re-



Le Premier ministre Édouard Philippe présentait hier à Matignon les mesures du projet de réforme des institutions. PH. GERARD JULLIEN/AFP

tenue par le gouvernement sera celle du double vote. En clair, les électeurs seront appelés à voter au plan local parmi les candidats de leur circonscription et au plan national pour une des listes candidates.

Pour autant, si le dispositif semble arrêté, Eric Kerrouche, le sénateur PS des Landes, qui a travaillé sur le sujet, s'attend à une mise en œuvre autrement « plus compliquée ». Surtout en raison de la taille des nouvelles circonscriptions. Du moins, si l'échelle des 200 000 habitants est confirmée. « Suivant les critères retenus, nous pourrions avoir des départements qui ne seront pas assez peu-

plés pour avoir un député », souligne-t-il. Selon certaines estimations, 17 départements seraient concernés. « Dès lors quelle sera la représentativité des territoires ? », interroge-t-il.

Hier, Édouard Philippe a indiqué qu'il visait désormais 2019 pour « parachever » cette réforme. Le casse-tête est ouvert. Le débat aussi, en particulier sur l'influence de ce futur parlement.

► SUR
sudouest.fr

Toutes les mesures du projet de réforme des institutions

De nouveaux outils pour aider les PME à exporter

INITIATIVE La Région propose un dispositif innovant pour accélérer l'implantation des entreprises régionales à l'étranger

« Booster », c'est le nom du programme, que le Conseil régional a lancé mardi 3 avril pour accélérer l'implantation des entreprises régionales à l'étranger. Il s'agit d'offrir aux sociétés du territoire une gamme complète de services à l'implantation : retour d'expertise, journées d'information, ateliers... Mais surtout de proposer un accompagnement sur mesure, l'accès à un réseau de spécialistes et d'experts, et des solutions de centres d'affaires. Quatre zones à fort potentiel sont ciblées : Allemagne-Suisse-Autriche, Chine, Japon et États-Unis.

Quatre prestataires spécialisés ont été choisis, après appels d'offres internationaux pour accompagner les entreprises dans l'approche complexe de ces marchés et favoriser leur implantation durablement. Ainsi Altios International a été retenu pour les États-Unis, WR International pour la Chine, la Chambre de commerce France-Japon pour le pays du Soleil levant, et la Chambre de commerce française en Allemagne. Cet effort représente un budget de 500 000 € pour la collectivité, pour une durée de trois ans, à compter de cette année.

Par ailleurs, les entreprises, qui en feront la demande, pourront bénéficier d'un accompagnement individuel via les dispositifs régionaux déjà existants (Pass'export, Cap International et Talent Export) pour la réalisation d'une étude et/ou la mise en œuvre de leur projet d'implantation.

N.C.

L'escrime médiévale tape fort mais avec une grande rigueur

L'escrime médiévale est un sport

info

Samedi, de 10 à 16 heures au plateau des Pierrières, à Châteaubernard, la Compagnie d'Armes de Châteaubernard organise son premier tournoi individuel et par équipes. Une façon de faire connaître ce sport qui s'intègre dans les « arts martiaux historiques européens ». Les combats se déroulent dans des lices de 5 mètres sur 5, à raison de deux engagements d'une minute avec trente secondes de pause. Quand on y est c'est long, paraît-il ! On démarre avec une épée en résine, les duels se remportant au nombre de touches. Des initiations sont prévues pour les curieux.

L'épée est tranchante de bout en bout

intox

Les chevaliers qui tranchent leur adversaire en deux, façon La Montagne dans la série « Game of Thrones », n'existent que dans les films. L'épée n'est affûtée que sur sa partie haute afin que l'on puisse s'en saisir par le milieu pour tenter d'immiscer la lame entre les morceaux d'armure. Un peu comme pour les huitres. L'épée longue, la plus courante, mesure 1,20 à 1,40 mètre. Il existe trois autres armes : l'épée courte, une soixantaine de centimètres, assortie d'un boudier ; la



La Compagnie d'armes de Châteaubernard organise un tournoi individuel et par équipes, samedi, de 10 à 16 heures. PHOTO J. GUÉRIN

« hache de pas », qui deviendra la hallebarde ; et la lance, d'environ 2 mètres, « qui servait à aller chercher les cavaliers », explique Gabriel de Ramefort, l'un des 11 membres du club.

Le coup de Jarnac est un coup fourré

intox

Que nenni ! Cette botte est violente, habile et imprévue dans son sens initial. La connotation s'est galvaudée avec le temps. L'origine du coup de Jarnac remonte à 1547, bien après la période ciblée par l'escrime médiévale. Celle-ci cherche à restituer très scrupuleusement la manière de se battre décrite dans des traités allemands ou italiens, consignés au XV^e siècle. La Queue fendue, la Garde

de la Dame, celle de la Charue ou du Boeuf s'en estre, les positions sont très codifiées.

Cette discipline est réservée aux brutes épaisses

intox

Absolument pas ! Les adhérents du club cognaçais ont de 17 à 47 ans et sont issus de milieux variés. Plusieurs viennent de l'univers des jeux de rôle, notamment de l'association saintaise la Neuvième Baronnie. Le club de Rochefort a même une section enfant. « On a tous rêvé de jouer aux chevaliers étant gamin mais on apprend à porter des coups de façon raisonnable. Sinon on a vite fait de ressembler à un Schtroumpf ! »

Philippe Ménard

Ils veulent plus de mixité

POLITIQUE Le Département a voté hier la création de deux secteurs multi-collèges malgré des oppositions et des doutes

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Sur le front scolaire, c'est l'un des dossiers brûlants de ce printemps 2018. Le Département de la Charente va-t-il créer deux secteurs multi-collèges sur l'agglomération d'Angoulême dès la rentrée prochaine ? Hier, en tout cas, en dépit de l'opposition tenace de la gauche, la majorité départementale a validé cette expérimentation pour quatre ans, de 2018 à 2021, une période correspondant à un cycle complet au collège, de la sixième à la troisième...

Il s'agit là de lutter contre une mixité sociale en berne dans les établissements charentais. Les intentions sont louables et les statistiques édifiantes : 1 % des collèges charentais accueillent 82 % d'élèves d'origine défavorisée et 10 % des collèges accueillent plus de 42 % d'élèves d'origine sociale très favorisée.

Accentué par les « stratégies de contournement de la carte scolaire » élaborées par les familles, le déficit de mixité sociale a des conséquences directes sur les résultats des élèves des deux collèges en zone Rep+ (réseau d'éducation prioritaire) avec des taux de passage en seconde bien inférieurs aux autres établissements.

C'est le cas dans deux collèges situés en zone sensible : Romain-Rolland dans le quartier du Champ-de-Manoœuvre à Soyaux et Michelle-Pallet dans le quartier de la Grande-Garenne à Angoulême.

Aujourd'hui, le Département préconise donc la sectorisation multi-collèges pour Romain-Rolland et Michelle-Pallet (1). Ces deux collèges seront associés à des établissements géographiquement proches pour former un secteur unique. Informées lors de réunions publiques dès la fin des vacances d'avril, les familles seront invitées à classer par ordre de priorité tous les établissements d'un même secteur. À charge pour l'éducation nationale de ventiler les effectifs en fonction de critères pré-établis (proximité du domicile, choix de cursus type Cham, etc.). L'attractivité des deux collèges en zone Rep+ serait, elle, renforcée par l'implantation d'options spécifiques...

Pas de concertation

Hier, la stratégie départementale n'a pas soulevé un enthousiasme débordant. Maire de Soyaux et membre de la majorité, François Nebout a émis des « doutes » sur une mesure qui n'aurait que peu de prise sur la dé-



73,81 % des collégiens entrant en 6^e à Michelle-Pallet sont d'origine défavorisée. PHOTO M.F.

cision finale des familles. « Je voterai pour. Il faut bien que l'on fasse quelque chose », se résigne-t-il.

Beaucoup plus virulent, l'opposant Thibaut Simonin rappelle que le CDEN (Conseil départemental de l'éducation nationale) s'est prononcé contre l'initiative départementale. Et il dénonce la méthode. « On découvre le projet sur table en CDEN. Trois semaines plus tard, il nous est demandé de le valider en séance plénière. Il n'y a eu aucune concertation. »

Au-delà du fait que le collège Jules Verne, situé sur le plateau d'Angoulême, n'ait pas été intégré dans l'un des deux secteurs créés, Thibaut Simonin regrette que les responsables d'établissement, représentants syndicaux ou parents d'élèves, n'aient pas été associés à la réflexion. « D'autres pistes de travail existent pour mener plus de mixité. Sont-elles plus pertinentes que votre projet ? Malheureusement, on ne le saura jamais. » Au terme d'un débat vigoureux, François Bonneau ferme le

Vers un contrat avec l'État ?

Comme la Ville d'Angoulême, le Département fait partie des collectivités invitées à contractualiser avec l'État. Cette contractualisation, sur trois ans, impose à la collectivité de ne pas aller au-delà de 1,2 % de croissance annuelle de ses dépenses de fonctionnement. Des dépenses qui incluent les prestations sociales que verse le Département. Pour l'heure, les élus départementaux de tous bords laissent planer le doute sur leur volonté de contractualisation avec l'État. « Ce n'est pas un pacte de confiance mais un pacte de contrainte », a dénoncé François Nebout.

ban, arguant que les responsables politiques ont tergiversé pendant trop longtemps sur le sujet. « Il est temps d'agir. Nous ne serons pas ceux qui mettent la poussière sous le tapis. »

(1) Secteur ouest : Pierre-Bodet, Anatole-France, Michelle-Pallet (Angoulême) et Puygrelier (Saint-Michel).

Secteur est : Jules-Michelet, Marguerite-de-Valois (Angoulême), Romain-Rolland et Pierre-Mendès-France (Soyaux).

Le préfet balaie les sujets d'actualité

BILAN Délinquance, migrants, agriculture, etc. Hier, Pierre N'Gahane a fait le point sur les dossiers en cours

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Hier matin, le préfet, entouré de différents chefs de services, a balayé l'actualité départementale. L'occasion de connaître les chiffres 2017 de la délinquance, de savoir que les aides de la politique agricole commune (PAC) allaient être payées en temps et en heure ou encore de faire un point sur l'accueil des migrants en Charente.

1 Plus d'atteintes physiques, moins aux biens

Les chiffres 2017 de la délinquance n'avaient pas encore été livrés par le représentant de l'État en Charente cette année. Ce fut chose faite hier. Dans les grandes tendances à retenir : les atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent de 6,05 % avec toutefois une diminution des violences sexuelles de 5,98 %. Les atteintes aux biens diminuent de 3 % mais les vols avec violence progressent de 4,73 % et les cambriolages de 7,41 % (+ 20 % pour les logements), une tendance continue depuis 2013 (sauf en 2016). Les escroqueries et infractions assimilées sont également en hausse avec 2 374 faits en 2017, soit 45 de plus qu'en 2016 mais surtout 781 de plus qu'en 2015 !

Côté sécurité routière, le bilan 2017 fait état de 22 morts, soit six personnes de plus qu'en 2016, dont 19 sur le réseau secondaire de la Charente, et 2 en centres-villes d'Angoulême et Cognac. Les routes nationales ne sont que très peu concernées (1 mort). Aucun décès n'est à déplorer chez les moins de 17 ans (contre 2 en 2016), 3 dans la catégorie d'âge des 18-24 ans (stable). Une augmentation significative est par contre notée chez les 45-64 ans avec 9 personnes décédées contre 4 en 2016. Idem pour les 65 ans et plus avec 7 morts, soit trois de plus



Le préfet a aussi assuré qu'un plan d'action allait être mené contre la délinquance à Soyaux. L.D.

qu'en 2016. 132 accidents corporels ont été constatés contre 145 en 2016.

2 Migrants : 30 places d'urgence supplémentaires

Les 280 places des deux centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) d'Angoulême et de Soyaux sont occupées. Les centres d'accueil d'orientation (CAO) d'Angoulême, Cognac, Ruffec et Fleurac sont complets, reste Confolens où 16 places sur les 50 sont encore disponibles mais pour peu de temps. Enfin, dans le cadre des hébergements d'urgence des demandeurs d'asile (UDA), 100 % des 16 places actuelles sont prises. 30 nouvelles devraient être disponibles à Angoulême et Cognac d'ici ce printemps.

Elles seront respectivement gérées par Angoulême Solidarité et l'Afu 16.

Toutefois, un bon nombre de ces places sont occupées par des réfugiés statutaires (60), bénéficiaires de la protection subsidiaire (32) et relevant de la procédure Dublin (75) qui n'ont pas vocation à rester dans ces structures.

3 Les nappes phréatiques à un niveau satisfaisant

Pour le monde de l'agriculture, le préfet s'est réjoui d'une bonne nouvelle : les aides de la politique agricole commune (PAC) retrouvent une situation normale sans paiement en retard pour le premier pilier (80 % des aides). Le deuxième (la politique de développement ru-

ral) n'a pas de quoi se réjouir et garde deux ans de décalage entre son obtention et son versement.

Toujours dans la catégorie des bonnes nouvelles, les nappes phréatiques auraient un niveau satisfaisant ce début de printemps selon la Direction départementale des territoires (DDT).

4 Le coût de la dépollution de Saint-Cybard

« Entre deux et trois millions d'euros au bas mot » pour dépolluer le site de l'ex-Saft dans le quartier angoumois de Saint-Cybard, telle serait l'estimation des services de l'État. Ce chiffre a été annoncé hier par le préfet, qui redoute le caractère long de cet assainissement des sols.

DON DU SANG

Un besoin urgent pour reconstituer les stocks



À l'approche des congés et des ponts de mai, au cours desquels la collecte de sang risque d'être très ralentie, l'Établissement français du sang appelle les citoyens à donner leur sang pour augmenter les stocks. En Charente, une collecte de sang est organisée aujourd'hui, de 16 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes de Vindelle. Il est aussi possible de donner son sang et son plasma à l'hôpital d'Angoulême avec ou sans rendez-vous au 05 45 91 46 44. ILLUSTRATION « 50 »

Les parkings connaissent un nouveau big bang

POLITIQUE

Le maire a annoncé une refonte du système pour le mois de juin

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Les détracteurs diront qu'il a fait volte-face sous la pression. Ses défenseurs qu'il a su écouter les critiques. En tout cas, Michel Gourinchas va modifier la politique de la Ville en matière de stationnement. L'annonce a été faite hier, lors d'une conférence de presse.

Si cet événement est tant remarqué, c'est d'abord parce que le maire l'avait juré : « On ne va pas s'amuser à changer les règles tous les quatre matins. » Hier, mis face à cette contradiction, Michel Gourinchas s'est défendu : « Nous avions dit qu'une première phase de test se déroulerait et qu'on en tirerait les enseignements. » Le premier magistrat a ajouté qu'un événement a changé la donne : « Cognac est éligible à l'action Cœur de ville, qui va apporter de l'argent public pour mener des projets en réponse à des problématiques sur le centre-ville, de l'habitat au stationnement. »

Les zones sont supprimées

Malgré ce contexte, certains rappelleront tout de même que les commerçants étaient vent debout depuis les dernières modifications sur les parkings, l'été dernier. Une pétition avait dénoncé le manque de places pour les salariés pendulaires, tandis que les habitants du centre-ville se plaignaient du stationnement anarchique.

Que ces plaintes aient joué un rôle ou pas, toujours est-il que le schéma de stationnement est revu. « Nous allons présenter de nouvelles règles, au Conseil municipal du mois de juin », annonce Jonathan Muñoz, le directeur de cabinet du maire. « Il faudra quelques semaines pour qu'elles soient effectives. » La première annonce concerne les secteurs. Les deux

Les nouveaux tarifs

	AUJOURD'HUI		EN JUIN
	ZONE ORANGE	ZONE VERTE	ZONE UNIQUE
1 heure	40 minutes de gratuité		60 minutes de gratuité
2 heures	2 €	2 €	1 €
3 heures	+6 € (8 € au total)	+2 € (4 € au total)	+1 € (soit 2 € au total)
4 heures	30 € (FPS)	+2 € (6 € au total)	+3 € (soit 5 € au total)
5 heures	30 € (FPS)	30 € (FPS)	+3 € (soit 8 € au total)

FORFAIT JOURNÉE
8 €

FORFAIT POST-STATIONNEMENT
au-delà de 5 heures : 30 €

zones de tarification disparaissent. Adieu zones orange et rouge, toutes les places payantes auront le même tarif. Et c'est là, la deuxième nouveauté. Les prix sont revus sensiblement à la baisse. La gratuité passe de quarante à soixante minutes. Ensuite, les heures supplémentaires sont un peu moins chères qu'avant (lire notre tableau). Et surtout, un forfait journalier de 8 euros est instauré, soit autant que si l'on reste cinq heures.

Quel impact sur le budget ?

Là encore, cette baisse générale intrigue : il y a quelques mois, Michel Gourinchas avançait que le moindre changement dans les prix avaient une influence sur les 200 000 euros que rapportent les parkings chaque année (soit deux points de fiscalité). « Il est vrai que, pour l'heure, on ignore quel sera l'impact des changements sur le budget, avoue l'intéressé aujourd'hui. Même si ce ne sera sans doute pas neutre, je refuse que cela se traduise par des augmentations d'impôt. » Alors, le pari est-il risqué pour les finances de la mairie ?

Les commerçants approuvent

Hier, le maire avait invité des commerçants à la mairie, car ils ont co-construit ce plan de stationnement. « Cela n'a pas été facile mais nous avons trouvé un accord, s'est félicité Michel Gourinchas. Maintenant, il faut arriver à redynamiser ensemble le centre-ville. » Il est frappant de constater que les opposants d'hier sont aujourd'hui d'accord avec la mairie. « Se mettre d'accord sur les parkings ne va pas résoudre toutes les problématiques du centre-ville, mais c'est important de travailler ensemble », estime par exemple Stéphane David, coiffeur. Renaud Parenteau, le gérant du Coq d'or, est lui aussi très enthousiaste : « Ces changements sont positifs à 200 %. Je pense que l'offre est ainsi améliorée et que les horodateurs feront plus de volume. Car, à présent, on doit être la ville de Charente avec le plus faible tarif. Donc je pense que les consommateurs des villes voisines peuvent aussi revenir. »

CE QUI NE CHANGE PAS Certaines règles du plan de stationnement ne changent pas : les horaires de gratuité, le principe et les tarifs des abonnements pour les résidents et les commerçants, ou encore le prix du forfait post-stationnement (30 euros).

« En fait, cela dépendra de l'attitude des utilisateurs », résume Patrick Sedlacek, le premier adjoint. En effet, cette baisse des tarifs sera peut-être compensée par une augmentation du nombre des paiements. C'est toute la stratégie de Jonathan

Muñoz. « On sait que 50 % des automobilistes se garaient sans aller à l'horodateur. On espère que ceux-là seront tentés par les nouveaux tarifs. » Les Cognacais et les visiteurs changeront-ils leurs habitudes ? Réponse en juin.

Un miracle et des inquiétudes

CONSEIL MUNICIPAL La majorité défend un budget serré. Les oppositions redoutent une dégradation des comptes en germe

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Un budget « correct » pour le maire, « sans souffle » pour l'opposition de droite, « inquietant » pour la Front National Isabelle Lassalle. Les postures ont été respectées lors du vote du budget 2018, hier soir, au conseil municipal. Michel Gourinchas, le maire, l'avait annoncé : pour la troisième année, il n'y aura pas de hausse des taux d'imposition. Pour boucler l'exercice, il fallait donc chercher ailleurs.

La majorité est aidée par un petit « miracle », dit le maire : des recettes meilleures qu'escomptées. Elles proviennent notamment d'une hausse des produits fiscaux de 200 000 euros liée à la requalification en « outil industriel » des chais Hennessy. La Ville poursuit une légère décade des charges de personnel. Les tours de vis - 16 postes en moins en 2017 - compensent la hausse de certaines charges.

À l'Agglo, une « cassure »

En réintroduisant le critère « politique de la ville » dans le calcul de la dotation de solidarité communautaire, Cognac récupère 66 000 euros de plus cette année. Mais la somme chutera progressivement d'1,47 million d'euros en 2018 à 882 000 euros en 2020. « La baisse sera de 38 % alors qu'elle aurait dû être de 50 % », tempère Michel Gourinchas pour justifier sa stratégie à l'Agglomération, dont il a démissionné de la présidence. La droite fustige une perte d'influence à ce

niveau. « Demandez à Pierre-Yves Briand (maire de Châteaubernard, NDLR) le poids qu'il a en restant vice-président », répond le maire de Cognac. Il s'inquiète d'une « cassure » entre la zone urbaine et le monde rural, qui a la majorité. Tout en relevant un « état d'esprit correct » de la part du nouveau président, Jérôme Sourisseau, à l'égard de la ville.

La dette à la lisière du rouge

L'opposition pointe la baisse des investissements de 5,9 à 5,1 millions d'euros. Vrai, ce n'est pas assez, reconnaît le premier adjoint, Patrick Sedlacek. En 2018, 1,9 million d'euros seront injectés dans les « projets structurants », dont 1,2 million d'euros pour finir les quais et 380 000 euros pour « amorcer » les aménagements urbains du quartier de l'ancien hôpital. La voirie et les espaces publics absorbent 1,83 million d'euros.

En 2019, ce sera encore moins prévient Patrick Sedlacek. Car il faut veiller à « l'équilibre », l'endettement restant au seuil de l'alerte rouge de 12 années. La droite craint que la facture n'explose si l'établissement public foncier ne trouvait pas preneur pour ses multiples projets. De ce côté, cela avance plutôt bien, rassure Patrick Sedlacek. Pour son 10^e anniversaire de gouvernance, la majorité estime avoir contenu la dette après avoir hérité d'une situation alarmante. « La ville bouge », affirme-t-elle, quand les oppositions tancent un « manque d'ambition » et déplorent une désertification du centre-ville.



La dernière phase du chantier des quais absorbera 1,2 M € sur le budget d'investissement. PH. J. QUÉREN

Pourquoi la ville garde la piscine

STATIONNEMENT « Je vous remercie d'être revenus à la raison », dit la FN Isabelle Lassalle. « On ne peut que se féliciter de ces mesures », estime la divers-droite Émilie Richaud. La nouvelle politique de stationnement présentée hier (lire page précédente) a été adoucie par les élus d'opposition.

PISCINE Le transfert des coûts de fonctionnement de la piscine municipale est en cours de négociation. La Ville versera entre 400 000 et 500 000 euros par an à l'Agglomération. Pour l'investissement, le choix s'oriente vers un maintien dans le giron de Cognac. Pourquoi ? Pour « garder la main » sur les

projets futurs, explique le maire, et parce que cela se serait traduit par un sacré viager. Entre 35 000 euros et 180 000 euros à verser par an à l'Agglomération « ad vitam aeternam », selon les estimations. Cognac devra assumer le coût de la démolition, estimé à environ 700 000 euros, mais plus tard. « Pas pendant ce mandat », déclare le maire.

ASERC L'association sociale est en train de revoir sa stratégie. En attendant d'y voir plus clair, la Ville n'a voté qu'une portion de subvention. L'Aserc devrait fermer ses centres de loisirs. Une mission que le maire envisage de reprendre à la charge de la Ville.

Les poules au jardin, ça se prépare

LOISIRS Le Jardin respectueux de l'Yeuse se prépare à organiser une nouvelle édition des Poules au jardin. Cet événement (mêlant bourse aux plantes, trocs de graines, ateliers et animations) se déroulera du 14 au 15 avril sur le site de Châteaubernard. En attendant, l'association fait appel aux bénévoles pour le chantier participatif du lundi 9 au vendredi 13 avril. « Que tu sois bricoleur, jardinier, cuisinier, novice, jeune ou moins jeune, viens échanger tes savoir-faire et apprendre à faire ensemble. » Void les différents ateliers au programme : création d'une serre pédagogique, assemblage d'un dôme géodésique, aménagement du poulailler collectif, création de mobilier en récup, création d'une cabane pour les ânes, création d'une ruche kenyane, cuisine participative avec l'association Le Bol Tonne.

Le jeudi, c'est après-midi récréatif au club des aînés



On joue, mais on prend aussi le temps de goûter au club des Aînés. PHOTO SANDRA BALIAN

Grâce à la générosité des commerçants de Châteaubernard et Cognac, la dernière tombola organisée au club des aînés aura permis de renouveler les jeux de société un peu fatigués après des années de bons et loyaux services. La présidente Marie Brisson, secondée depuis peu par Claudine Briand la nouvelle secrétaire, l'a bien compris : « on ne touche pas à l'après-midi récréatif tout en jeux du jeudi, salle Jean-Tardif ». Alors n'hésitez pas à franchir la porte l'un de ces jeudis entre 13 h 45 et 17 h 30, que vous soyez de Châteaubernard ou d'ailleurs (un minibus vient cher-

cher les habitants de la commune qui le souhaitent, contact 06 26 95 37 75). Marie Brisson passionnée de loisirs créatifs y partagera volontiers l'art du tricot et de la broderie.

Chaque trimestre, les aînés retrouvent leurs petits camarades de Saint-Brice et Gensac-la-Pallue à la salle des fêtes pour un repas.

Une excursion est d'ores et déjà inscrite au calendrier le 7 juin prochain au château de la Mercerie. Et la présidente compte bien offrir une deuxième édition à sa puce des couturières, le 14 octobre prochain.
Sandra Balian